

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

LA SEMAINE COMMERCIALE

MARCHÉS FINANCE INDUSTRIE ASSURANCE.
ORGANE DES INTERETS COMMERCIAUX DE QUÉBEC.

VOL. I.—No. 2

QUÉBEC, VENDREDI, 24 AOUT 1894

PRIX D'ABONNEMENT: \$2.00

ULRIC BARTHE, Rédacteur-en-chef.

L. E. THOMPSON, Administrateur.

Messieurs les
Marchands
UN MOT SEULEMENT!

Si vous n'aviez pas encore tenu nos Chaussures en magasin, nous croyons qu'il vous serait avantageux de le faire, car elles donnent satisfaction.

Leclerc & Fils
MANUFACTURIERS DE
CHAUSSURES
145, RUE N.-DAME DES ANGES
St-Roch, Québec.

ENCRE
DE TOUTES SORTES POUR L'ECRITURE

Fabriquées par

G. TOIRAY-MAURIN



LAZULINE—Encre bleue-noire. D'une très jolie nuance bleue intense en écrivant, tournant de suite au noir parfait.

LA SYRIENNE—Encre violette-noire, communicative, donnant des copies très nettes six mois après l'écriture.

LE XIXE SIECLE—Encre triple-noire, inaltérable. Spéciale pour la comptabilité et actes publics.

Encre écarlate, Encre à marquer le linge, Encres métalliques, Colles liquides, Cuir, Pains à cacheter.

Tous ces produits sont de qualité supérieure et donnent la plus entière satisfaction.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

J.-B. ROLLAND & FILS,

MONTRÉAL et QUÉBEC

Seuls agents au Canada.

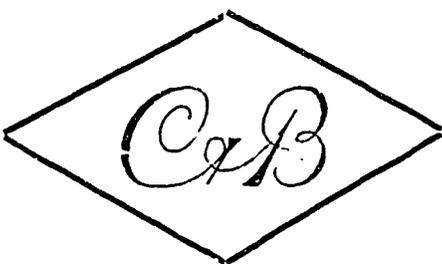
GEO. TANGUAY

MARCHAND DE

Farines, Grain, Lard, Poisson, Huile, etc.

QUÉBEC

Rues St-Paul, Bell et Leadenhall
BASSE-VILLE.



Chaussures

NOUS VISIONS TOUJOURS A FAIRE ce QU'IL Y A DE MEUX

A vous d'en profiter

CAMPBELL & BRODIE, Québec

**LA MAISON
GERVAIS, HUDON & CIE**

vient de déménager ses bureaux et magasins au

No 177 RUE ST-JOSEPH

ancien poste de M. J. A. Langlais et voisin de M. Z. Paquet

Cette maison tiendra le plus grand assortiment de

PIANOS ET HARMONIUMS

comme par le passé, tel que: pianos HEINTZ, MAS, MASON & RISCHE, BELL, etc. Harmoniums BELL, DOHERTY, etc.

Musique en Feuilles

Une Spécialité

Les nouvelles machines à coudre

WILLIAMS et DAVIS

Tondeuses,

Laveuses.

Coffres de Sureté,

Etc., Etc.

POUDRE



Champion

La meilleure pour animaux

13 Primes remportées

300 quarts COAL TAR

250 quarts HUILE NOIRE

900 qts HUILE DE CHARBON

A vendre à bon marché

Aussi:—LAMPES, LUSTRES, APPAREILS, VERRES, ARGENTERIES, GRANITE et POTERIES.

A. E. Vallerand

67, rue Dalhousie

QUÉBEC.

EN DECHARGEMENT

ex-Btne "Silver Sea"

Venant directement des Barbades

400 to.,nes
38 barriques
42 quarts

Melasse

1er choix
MARQUE "LEACOCK"

Naz. Turcotte & Cie

54-56-58 rue Dalhousie, Québec

M A I S O N

MCCALL, SHEHYN & CIE

— IMPORTATEURS DE —

MARCHANDISES ANGLAISES

ET ÉTRANGÈRES

52---RUE SAINT-PIERRE---52

QUÉBEC.

Nous recevons actuellement

1000 tonnes de MELASSE des Barbades

GARANTIE QUALITÉ "EXTRA CHOIX"—Aussi :

600 caisses SAUMON marque "TRIANGLE," qualité supérieure

Ecrivez de suite pour prix et commandes.

Prix extrêmement bas

LAPORTE, MARTIN & CIE | EPICIERS EN GROS
MONTREAL

CHEMIN DE FER DE

QUEBEC ET LAC ST-JEAN

LA NOUVELLE ROUTE QUI CONDUIT AU CELEBRE SAGUENAY

— ET LA —

SEULE VOIE FERRÉE qui mène droit aux délicieuses
campagnes et aux magnifiques endroits de pêche qui se
trouvent au nord de Québec, au lac Saint-Jean et à Chi-
coutimi à travers la chaîne des

ADIRONDACKS DU CANADA

Les trains se raccordent à Chicoutimi avec les bateaux à
vapeur du Saguenay qui arrêtent à

TADOUSSAC,

CACOUNA,

LA MALBAIE.

ET QUEBEC

C'est un voyage circulaire sans rival en Amérique, avec tout
un système d'hôtels confortables et luxueux, qui s'accomplit
dans la grande forêt, à travers les montagnes, sur le parcours
de rivières et de lacs, descendant le majestueux Saguenay, de
jour et revenant à Québec, en touchant à toutes les belles
stations balnéaires du bas du fleuve Saint-Laurent.L'Hôtel Roberval, au lac Saint-Jean, offre des appartements
de première classe pour 300 touristes; l'hôtel de l'île à la
Grande Décharge du lac Saint-Jean, l'endroit par excellence
de la pêche à la ouananiche, est une succursale de l'hôtel.S'adresser à tous les principaux vendeurs de billets de voyage
dans toutes les principales villes.On distribue gratuitement sur demande un magnifique guide
illustré.ALEX. HARDY,
Agent général du fret et des
voyageurs, à Québec.J. G. SCOTT,
Secrétaire et gérant.

Jobin & Rochette

Manufacturiers de CHAUSSURES et marchands de CLAQUES

MARQUE JACQUES-CARTIER

Fabrique: Coin des rues Colomb et Voltigeurs, St-Roch

Succursale: Coin des rues ST-PIERRE et SOUS-LE-FORT

Pour les Claques et Pardessus, MM. les marchands de la campagne, écrivez
pour avoir nos prix et conditions avant de placer vos commandes
Les commandes par lettre auront une attention toute spéciale.GEORGE DEMERS
COURTIER, Etc.Achats et ventes d'actions de banques.
Echanges sur Londres, Paris, New-York, etc.
S'occupe de l'achat et de la vente de

BEURRE ET FROMAGE

T. DAVIDSON & CO.

Epiciers en gros et Marchands à
commission généraux

112 et 114, Rue Dalhousie, Québec

Successeurs de John Ross & Co.

Spécialité: Thé, frais de choix aux extrêmes
bas prix.

Charles VEILLEUX

Marchand de bois

Toujours en mains:—Chêne, Pin, Frêne, Tu-
marac, Orme, Etc., au pied cube. Auest: Bois
marchand scé sur commande.

QUEBEC-SUD

Graias et Graines de Semence

— 000 —

Mil canadien et américain. TREFLE blanc,
rouge et aléke. PLATRE A terre, LENTILLE,
etc., etc., FARINES de toutes sortes.

— AUSSI —

5000 sacs de SEL de Liverpool attendus
vers le milieu de mai prochain; premier arrivage
de la saison.

Correspondance sollicitée.

A. Laroche

156-158, rue ST-PAUL, QUEBEC

J. Geo. Bussièrès, Architecte

et solliciteur pour brevets d'invention.

Dessins pour reproduction sur journaux (Zix-
COGRAVURE)

No. 80, COTE LAMONTAGNE.

CHAREST & JULIEN

FABRICANTS DE HARNAIS

Coin des rues du Pont et du Roi
ST-ROCH, QUEBEC125 Harnais de fantaisie valant \$18 pour \$10.
Vingt bons ouvriers selliers trouveront de
l'ouvrage en s'adres-sant à notre bureau.

CHAREST & JULIEN

A l'enseigne de la BRIDE D'OR

F. KIROUAC & FILS

MANUFACTURIERS DE

VERMICELLI ET MACARONI

Marchands en gros de Farines de toutes les
qualités, depuis les plus hautes Patent aux far-
ines les plus communes, en poches de toile ou
coton, et en quarts. Aussi: Lard coupé court et
désossé, Saïndoux en reaux de la marque Fron-
tenac, Saïndoux, pur ou composé, en chaudières
de 3, 5, 10 et 20 lbs. Sel fin en sacs de 3, 5 et 56
lbs. Gruau granulé, standard et fin, Avoine
roulée, Barley, Pois cuisants et bien nettoyés,
Son, Grn, Pain de lin, Moulée d'avoine, Moulée
de Blé d'Inde (corn feed), Blé d'Inde rond, Fèves
blanches, avoine d'Ontario et de Québec, etc.Nous faisons une spécialité des Farines fortes
à l'usage des boulangers.F. KIROUAC & FILS,
Coin des rues St-Pierre et St-André,
Basse-Tille, Québec.

Correspondance sollicitée.

LA

SEMAINE COMMERCIALE

90-92 COTE DE LA MONTAGNE

QUÉBEC, VENDREDI, 24 AOUT 1894.

ABONNEMENT A

"LA SEMAINE COMMERCIALE"

Par année..... \$2.00

Pour 6 mois..... 1.00

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de discontinuation d'abonnement, — il en sera de même des avis de changement d'adresse, — ne vaudront que s'ils sont adressés directement au bureau du Journal, par écrit ou autrement.

AVIS IMPORTANT

Tous ceux à qui nous adressons notre journal et qui avaient payé d'avance leur abonnement à la *Revue Commerciale* apprendront ceci avec plaisir :

Nous leur adresserons gratuitement la *Semaine Commerciale* pour le temps qu'ils avaient payé à la *Revue* ; seulement nous leur demanderons 50 cents de plus pour l'année, ayant porté l'abonnement à \$2.00 au lieu de \$1.50.

Au reste chacun peut voir par lui-même, en jetant un coup d'œil sur le coupon d'adresse que porte le journal, où il en est avec l'administration. La date qui se trouve en regard du nom de l'abonné indique jusqu'où l'abonnement est payé.

Personne ne devra donc craindre d'être obligé de payer pour la *Semaine Commerciale* après avoir déjà payé une fois pour la *Revue*.

Nous ne sommes nullement obligés de faire ce sacrifice, attendu que notre journal est une nouvelle entreprise, entièrement distincte de la *Revue*. Nous le faisons pour être aimable au public, espérant qu'il nous en tiendra compte en encourageant de toutes manières la *Semaine Commerciale*.

BARTHE & THOMPSON.

LE VEHICULE DE L'AVENIR

La voiture a fait du chemin depuis la chaise à porteurs.

Nous en sommes arrivés à la voiture sans chevaux ; la chaleur, la vapeur et l'électricité vont insensiblement se substituer aux chevaux, aux mules et aux ânes. On pourra être au besoin son propre cocher, ou mieux son propre mécanicien.

L'expérience faite dernièrement en France a démontré parfaitement l'utilité pratique et la supériorité de la voiture à vapeur ou à l'électricité ; mais son usage

comporte l'amélioration notable de la voirie ; un progrès en amène un autre ; et ce ne sera pas dommage que la voirie fasse aussi de son côté des progrès marqués.

Une invention qui va activer l'accomplissement de cette amélioration si désirable, est le tramway électrique. Elle est destinée à révolutionner tout notre système de communications intérieures. Le tramway électrique, aujourd'huiapanage exclusif des villes, Québec excepté, est en voie d'en sortir et de prendre la campagne.

Des capitalistes américains, en face du développement énorme des voies de communication électriques, ont entrevu la possibilité de donner plus d'envergure au système. Le projet en ce moment sur le tapis consisterait à établir un tramway électrique le long de la vallée du Merrimac à partir d'un certain endroit de l'Etat du Massachusetts jusqu'au bord du Saint-Laurent en face de Québec, en circulant à travers les bois, montagnes et lacs du New-Hampshire et du Canada. Ce tramway serait une ligne-mère, d'où partiraient des embranchements se dirigeant du côté de l'est et du côté de l'ouest où il en serait besoin.

Pour être plus précis, le tramway en question, pour lequel on se propose de demander des lettres-patentes à la législature du New-Hampshire et à celle de la province de Québec, partirait de la frontière du Massachusetts à Haverhill, se raccorderait à Boston avec le tramway urbain de Lowell, Lawrence et Haverhill, celui de Haverhill et Danvers, et le tramway de la rive nord dit *North Shore Traction Company* ou peut-être encore au moyen d'un prolongement de l'embranchement de Cambridge du *Meigs road* allant à Lawrence et Haverhill. A partir de ce dernier endroit, le tramway de la vallée du Merrimac et du Saint-Laurent, comme on se propose d'appeler la nouvelle entreprise, se rendrait à Nashua, course d'environ vingt milles à travers le comté de Rockingham, toucherait de nouveau au Merrimac dont il suivrait la rive, et ferait raccordement avec Manchester, Concord et tous les centres manufacturiers situés plus loin au Nord. Arrivé à la région des montagnes à travers lesquelles il circulerait, peu importe les rampes, le tramway se continuerait au nord et traverserait le pays assez désert et très boisé des comtés de Carroll et Coos jusqu'à Pittsburg. Il franchirait les Adirondacks de la Nouvelle-Angleterre, plateau situé à deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer et émaillé de lacs, où se trouvent les sources de la rivière Connecticut. Au nord, il traverserait à la frontière canadienne, un pays de chasse et de pêche, aux forêts

d'érable, frêne, bouleau, épinette et pruche.

Le tramway se continuerait ensuite dans la province de Québec jusqu'aux lacs Saint-François, puis de là se rendrait à Lévis, son terminus.

Il est incalculable que cette entreprise, une fois accomplie, aura une portée incalculable sur la transformation du système de locomotion aux Etats-Unis et au Canada. Ce sera ni plus ni moins que l'application du Decauville électrique en Amérique.

La construction d'un tramway électrique entraîne peu de frais comparative-ment aux grandes voies ferrées. Les municipalités ou des syndicats peuvent entreprendre la construction et l'exploitation d'un tramway électrique avec des petits capitaux. Les omnibus et wagons du tramway peuvent affronter tous les niveaux et toutes les rampes, ils peuvent circuler pleine vitesse dans les courbes. On peut à volonté les faire arriver à tel ou tel petit centre d'affaires qui le désire.

Les gens pourront voyager au taux minimum d'un demi-sou du mille, c'est-à-dire deux sous et demi meilleur marché que sur les grands chemins de fer.

L'omnibus du tramway s'arrête presque instantanément là où il faut ; rien n'empêche de les améliorer et de les rendre aussi confortable et luxueux que les Pullman et les Wagner.

Loin de faire concurrence aux grandes voies ferrées, ils serviront au contraire à les alimenter ; ils se substitueront à la voiture, à la charrette, à la diligence, au traineau ; ils feront le service des points éloignés des voies ferrées, en décuplant la vitesse des communications.

Un autre avantage de l'institution du tramway électrique sera de disséminer les populations sur une plus grande surface de territoire, et d'encourager le mouvement des populations des villes du côté des campagnes environnantes. En effet, on ira demeurer à dix ou quinze milles de la ville quand on saura qu'en toute saison et à toute heure de la journée on pourra revenir chez soi-même pour un quart d'heure et retourner à ses occupations, s'il le faut. On restera très tard à la ville lorsqu'on saura qu'un omnibus du tramway vous déposera en passant chez vous.

Les cultivateurs pourront expédier viandes, lait, fruits, légumes et grains au principal marché du district, quand ils le voudront, et cela à meilleur marché et dix fois plus vite que par le système de locomotion d'aujourd'hui.

Celui qui est à la tête de l'entreprise du tramway électrique de la Vallée du Merrimac et du Saint-Laurent, est un monsieur Charles Corliss, grand proprié-

HENRY A. BEDARD

COMPTABLE PUBLIC ET
LIQUIDATEUR

S'occupe d'audition de comptes, inspection de livres et préparation de feuilles de balance.

Fait la perception de crédits, bons, douteux ou mauvais, à des conditions très faciles.

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteur et créancier.

BUREAU :

125 Rue St-Pierre
QUEBEC.

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-416-417, Rue St-Valler, St-Roch
QUEBEC.

SPECIALITES:—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge Cuir à Harnais, Veau Français S.U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Elastique.

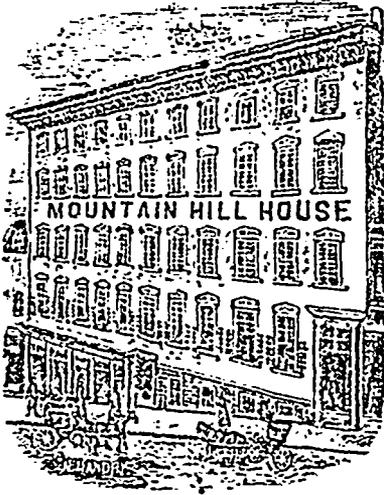
— AUSSI —

Jolies chaussures

Un assortiment d'Empègues importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures

CORRESPONDANCE SOLICITEE

MOUNTAIN HILL HOUSE



94 à 98 Rue de la Montagne
QUEBEC.

E. DION & Cie - - - Prop.
JOS. CLOUTIER - - - Gérant

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires.

MM. DION & CIE ayant fait des réparations considérables, en ont fait une maison de première classe, très confortable, à des prix très raisonnables.

D. RATTRAY & SON

ENTREPOSEURS

Entrepôts : Rues Dalhousie, St Paul et St André, Québec.

Entreposage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements. Assurance effectuée sur les marchandises langarses, si on le desire. TELEPHONE 771.

taire foncier de Haverhill, qui s'occupe depuis longtemps de la question du voiturage rapide et de la voirie perfectionnée.

Nous sommes heureux de voir que l'entreprise embrasse une partie du territoire canadien jusqu'à Lévis. Mais combien de temps cela va-t-il prendre pour que ce système se propage dans la province de Québec, dans notre district surtout ! Nous sommes ici d'un arriéré, mais d'un arriéré à faire peur, arriéré dont la raison d'être à l'ariginesse trouve dans la pauvreté de notre système d'école primaire.

Pendant qu'à Montréal, à Ottawa, à Toronto, à Hamilton, et dans la plupart des villes américaines, le tramway électrique est à l'ordre du jour et que la circulation est active et intense, nous, à Québec, nous en sommes toujours avec nos omnibus à chevaux. Pour celui qui voyage tant soit peu, et qui revient à Québec, nous faisons avec ce vieux système un effet déplorable ; nous avons l'air vieillot, antique, démodé, nous avons des allures de vieille patache à côté d'un phaéton trainé par des chevaux fringants. Ce qui n'empêche pas, tout de même, la compagnie des chars urbains, surtout celle de Saint-Roch, d'empocher de gros dividendes, de ne rien ou à peu près rien verser au trésor municipal, de ne rendre compte à personne de la gestion de ses affaires, et par dessus tout de faire le service le plus déplorable que l'on peut s'imaginer.

Québec doit, en matière de voiturage public, se mettre le plus tôt possible au niveau du progrès qui se fait partout ailleurs. Nous avons, du reste, une compagnie de tramway électrique toute organisée et disposée à se mettre à la besogne. Espérons qu'elle sera heureuse dans son initiative et qu'elle inaugurerait bientôt à Québec le futur mode de locomotion de l'avenir.

N. L.

MERCI A NOS CONFRÈRES

POUR LEUR CORDIALE BIENVENUE

Du *Courrier du Canada* :

" LA SEMAINE COMMERCIALE "

" Le premier numéro de cette nouvelle revue est très intéressant.

La *Semaine Commerciale* conserve le même format que la *Revue* à laquelle elle succède.

Succès."

De *l'Événement* :

" LA SEMAINE COMMERCIALE "

La *Revue Commerciale*, qui a cessé sa publication il y a quelques semaines, est devenue la *Semaine Commerciale*. Ce journal est la propriété de MM. L. E. Thompson et Ulric Barthe, dont l'un en est l'administrateur et l'autre le rédacteur en chef."

Du *Monde* de Montréal :

"La *Semaine Commerciale* est le nom de la publication québécoise qui remplacera maintenant la *Revue*. Nos souhaits les plus sincères."

De la *Patrie* :

"Nous venons de recevoir un exemplaire de la *Revue Commerciale* de Québec qui a fait sa réapparition sous une nouvelle direction.

M. U. Barthe, de *l'Électeur*, s'est mis à la tête de l'entreprise, qui a l'air d'être en bonne voie."

Du *Quotidien* :

JOURNALISME

" La *Semaine Commerciale* "

" Nous recevons le premier numéro du journal *La Semaine Commerciale*, dont nous avons annoncé l'apparition prochaine il y a une couple de jours.

La *Semaine Commerciale* arrive dans le bon temps. Un organe des intérêts commerciaux de Québec était indispensable ici ; le succès qui a accueilli dès l'abord la *Revue Commerciale* le prouve surabondamment. Il faut au marchand un ami sûr qui lui signale les fluctuations du marché, qui l'entretienne au long de sa profession, qui le renseigne sur la finance, l'industrie, les assurances, etc.

Le premier numéro est très intéressant et bourré de renseignements.

La rédaction, confiée à M. Ulric Barthe, un écrivain de talent, est excellente.

M. Louis E. Thompson, l'actif gérant de *l'Électeur*, qui est l'administrateur, conduira à bonne fin cette entreprise recommandable.

En conseillant à nos marchands de considérer notre nouveau confrère comme un de leurs meilleurs amis, nous sommes sûrs de ne pas nous tromper.

Succès et prospérité au confrère."

Du *Chronicle* :

" NOUVEAU JOURNAL "

"La *Semaine Commerciale*, une nouvelle feuille hebdomadaire de commerce, rédigée par M. Ulric Barthe, et publiée par M. L. E. Thompson, vient de faire son apparition. C'est un journal d'affaires bien rempli, de lecture agréable et d'allures entreprenantes, pour lequel il y a place en cette ville. La nouvelle publication ressemble beaucoup au *Monetary Times* de Toronto. Nous souhaitons tout succès à notre confrère. La *Semaine Commerciale* est publiée à \$2 par an, payable d'avance."

Nos grands confrères, puisqu'ils sont si bien disposés, ne refuseront sans doute pas d'échanger avec notre modeste feuille.

— : o : —

Il existe maintenant une soie artificielle. C'est tout simplement la mousse du coton ou de la laine, du jute ou d'autres substances analogues qu'on a réduit en émulsion dans une mixture d'acides nitrique et sulfurique, et qui se forme en filaments ténus qui sont passés à travers un tube en verre et sur tout un système de bobines. Avant d'être livrée au tissand, la soie artificielle est dénitree pour prévenir tout accident d'explosion, et est rendue non inflammable. On dit que ce nouveau produit ressemble à la vraie soie à s'y méprendre.

NOTRE UTILITÉ

Dès notre début, nous avons eu la preuve de l'impérieuse nécessité d'un journal de commerce à Québec.

En faisant nos cotations de gros, nous avons constaté une variation sensible sur une infinité d'articles, comparativement aux prix de Montréal. Parfois, la différence est en plus, comme sur les farines par exemple, à cause du plus grand éloignement des centres producteurs. Les autres articles sont généralement moins haut cotés à Québec.

Nous voulons faire de notre journal un guide sûr pour les marchands de la campagne qui achètent et vendent sur le marché de Québec, en leur indiquant les dernières cotations locales aussi exactement que possible.

Naturellement, ce travail est trop considérable pour que nous ayons pu jusqu'ici le faire complet. Sur plusieurs chapitres, nous sommes encore réduits à donner les chiffres de la métropole.

Mais nous pouvons indiquer, particulièrement, comme revisées à Québec, les cotations en chaussures, cuirs, grains et farines, foin, poissons, provisions, beurre, fromage et œufs. Nous terminerons cette revision minutieuse pour la prochaine Semaine.



UN EXEMPLE A IMITER

Un fait d'un haut intérêt social vient de se passer en Angleterre.

A la suite de la grande grève houillère de l'année dernière, il avait été convenu que l'ancien taux des salaires, antérieur à la grève, était maintenu jusqu'au 1er janvier 1894. En même temps, conformément à la convention de Westminster, un comité de conciliation devait être constitué. Les deux parties lui rejetaient le soin de fixer le taux des salaires à partir de la date que nous venons d'énoncer. Les pouvoirs de ce comité étaient limités à un ; en attendant que les négociations entamées fussent terminées, le maintien des salaires avait été prorogé pour une date indéterminée au delà du 1er février 1894.

Le succès des négociations relatives à cette grande question paraissait singulièrement problématique. Les ouvriers réclamaient un salaire minimum et en faisaient une condition sine qua non de leur accord avec les patrons. Ceux-ci, au contraire, refusaient formellement de s'engager sur ce point, en même temps qu'ils prétendaient réduire les salaires.

Le débat entre les patrons et ouvriers est resté sur le terrain strictement professionnel, aucun élément étranger au travail



TOUJOURS AU

Syndicat de Québec

— COIN DES RUES —

St-Joseph et de la Couronne

(BLOC HUDON)

Bon marché sans précédent.
Un seul prix pour tout le monde.
Un stock toujours complet. Saison des Jobs.
Toujours au Syndicat pour être bien servi.
Au Syndicat pour acheter à moitié prix.
Encore au Syndicat pour être certain d'un prix et certain d'un seul prix.

— VENEZ AU —

Syndicat de Québec

COIN DES RUES

SAINT-JOSEPH ET DE LA COURONNE, ST-ROCH

Desrosiers & Plamondon

PEINTRES-DECORATEURS

Décoration de maisons, posage de papiers-tentures, enseignes, peintures à l'eau, etc.

Spécialité des boiseries en chêne, etc. Derniers goûts et plus bas prix.

No. 317, RUE SAINT-PAUL, QUEBEC

I. P. DERY

Libraire-Importateur

LIBRAIRIE, RELIURE, PAPETERIE, ETC., ETC.,

EN GROS ET EN DETAIL

40, RUE SAINT-PIERRE,

BASSE-VILLE, QUEBEC

Vve CHAS. TERREAU

FONDEUR

—000—

Assortiment général de

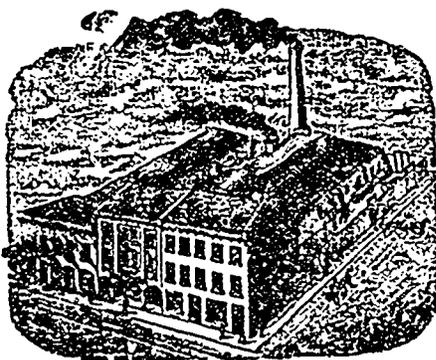
Poêles à Gaz améliorés

Châssis sur quatre grandeurs différentes

AUSSÏ Un assortiment de poêles de tous les prix.

—000—

210 à 224 rue St-Paul, Québec
Telephone 309



Exposition Provinciale Québec SEPTEMBRE 10 AU 15 1894 Agricole et Industrielle Amusements divers

Pour la liste des prix et toute information, s'adresser à

R. CAMPBELL,
Secrétaire.

BUREAU : Bâtisses du Parlement,
Québec.

F. GOURDEAU & FRERE Tanneurs et Corroyeurs MARCHANDS DE

Cuirs, Findings et Peaux. Importateurs de cuirs français, anglais et américains.
Exportateurs de cuirs domestiques.
Manufacturiers de Chèvre Dongola, Chèvre à l'huile.

302, RUE ST-VALIER
QUEBEC

n'y est intervenu. Aucun politicien, aucun ancien cabaretier, arrivé à la fortune ou à la députation en spéculant sur les passions de ses compagnons de travail, n'y est intervenu. Aussi, et le souvenir de la dernière grève de l'année dernière aidant, les uns et les autres sont-ils arrivés à un accord dont voici les clauses :

1o. Les ouvriers ont accepté à partir du 1er août 1894 et jusqu'au 1er janvier 1896, une réduction de 7.66 o/o sur les salaires actuels.

2o Les patrons se sont de leur côté engagés pour une période de deux ans à ne faire subir aucune nouvelle réduction aux salaires, c'est-à-dire qu'ils promettent l'engagement de maintenir, quoi qu'il arrive, pendant cette période les salaires à ce taux nouveau, qui dépasse encore de 30 le tarif de 1888.

3o A partir du 1er janvier 1896 et pour les sept mois qui suivront, le comité de conciliation aura à décider, d'après la situation du marché houiller, s'il doit être accordé aux ouvriers une hausse de salaire ; mais, en aucun cas, il ne pourra imposer aux patrons une hausse de plus de 15% sur le salaire type de 1888, ce qui porterait la hausse à 45%.

Ainsi les deux partis se sont fait de mutuelles concessions, et la fixité d'un salaire minimum, qui tenait tant à cœur aux mineurs du Midland, leur a été libre-

ment accordée par les patrons ; mais, pour l'obtenir, ils se sont résignés à une diminution momentanée de salaire, estimant qu'ils ne sauraient acheter trop cher la sécurité d'existence pendant deux ans.

Restait une grosse question. Les délégués des ouvriers avaient-ils mandat de traiter au nom de leurs compagnons ? Etaient-ils sûrs de n'être pas désavoués ?

La fédération des mineurs de Londres, qui, élue par les mineurs anglais, constitue leur véritable représentation, lui a donné son adhésion. Rappelons qu'elle a comme principaux membres du bureau directeur deux hommes honorés entre tous, MM. Burt et Pickard.

Ce traité peut donc être considéré comme signé. La profession s'est prononcée, non par la voie du referendum s'adressant à tous ses membres, mais par sa représentation réelle et fonctionnant avec une parfaite régularité.

N'avions-nous pas raison de dire que ce fait présente une haute portée sociale ? L'organisation professionnelle est en Angleterre la première condition de la paix sociale.

Patrons et ouvriers discutent avec autant de sang-froid que de sens pratique leurs intérêts ; ils savent, les uns ce qu'ils doivent demander, les autres ce qu'ils peuvent accorder. Les patrons ne s'enferment pas dans une intransigeance, quitte peu de temps après à capituler sur tous les points. Les ouvriers ne formulent pas des revendications excessives, pour la conquête desquelles ils entament des luttes ruineuses pour eux.

COLONNE AGRICOLE

(Ecrit expressément pour la *Semaine Commerciale*.)

Je prie mes amis les cultivateurs d'éviter les procès. Cette classe de la société est portée peut-être plus que toute autre à recourir à la loi à propos de quelque petit tort personnel le plus souvent imaginaire ou pour des vétilles, lorsque presque toujours les deux parties sont également blâmables. Des différends s'élèvent, sans malhonnêteté ni d'une part ni de l'autre, qui pourraient s'arranger dès le commencement, moyennant quelques piastres, ou qu'un grain de charité ferait pardonner pour toujours. Des avocats peu scrupuleux, cherchant à relever leur importance, tâcheront d'y faire voir de grands principes en jeu ; la mauvaise volonté conçue deviendra de la haine, et la haine portera à vouloir se venger ; des centaines de piastres se dépenseront pour faire durer le procès et faire faire des frais et déboursés à l'aversaire ; la ferme s'hypothéquera et quand, enfin, le juge-

ment sera rendu après bien des mois et souvent des années, on s'apercevra, mais trop tard, qu'il n'y avait rien qui valût la peine de perdre autant de temps et d'argent.

Faites donc tous vos efforts pour ne pas avoir de pareilles difficultés. Celles que vous rencontrez, tâchez de les régler vous-mêmes. Si vous ne pouvez y réussir, que votre avocat l'essaye. N'allez jamais en cour pour satisfaire votre colère ou votre orgueil ou pour un motif malhonnête. Regardez un procès avec les yeux d'un homme d'affaires, c'est-à-dire comme le moyen d'arriver à une fin, et n'employez point les moyens que la fin ne justifierait pas. Ainsi, si vous êtes poursuivis, considérez honnêtement et sans passion s'il vous en coûtera moins cher de payer la demande qu'on vous fait que de la contester, et, dans la plupart des cas, adoptez le moyen qui vous coûtera le moins d'argent. Si votre partie adverse agit de bonne foi, si elle n'a pas l'intention de vous extorquer de l'argent ou de vous en faire dépenser inutilement, ou si elle croit vraiment que sa demande est juste et honnête, essayez de régler à l'amiable. Certaines personnes paraissent supposer que, si une affaire est réglée avant jugement ou avant poursuite, l'avocat n'a pas réellement rendu de services légaux et partant n'a pas droit à compensation, ou tout au plus seulement à des honoraires bien minimes. Détrompez-vous ; c'est quelquefois tout le contraire de la vérité. L'œuvre la plus méritoire d'un avocat est celle de prévenir ou de faire éviter un procès, comme le plus grand service que puisse rendre un médecin est de vous faire éviter une maladie ; un pareil service doit être apprécié à sa pleine valeur et généreusement récompensé. Les meilleurs clients d'un bon avocat ne sont pas toujours ceux qui vont le plus souvent en cour de justice.

Nouveau combustible

On rapportait il y a quelque temps qu'un paysan belge avait fait une découverte extraordinaire : celle d'un nouveau combustible à bon marché, et qui brûle très bien ; c'est un mélange de terre, de charbon et de soude. Le fait a été prouvé de manière à n'en pouvoir plus douter. Le *Moniteur* de Paris en a même fait l'essai dans son établissement d'imprimerie et en a été très satisfait ; un correspondant du *Journal de la Société des Arts* a aussi fait l'essai de ce mélange, et les résultats qu'il en a obtenus l'ont parfaitement convaincu de son efficacité comme combustible à bon marché. Voici comment l'on fait ce mélange : à 15 lbs. de terre on ajoute 3 lbs. de charbon pulvérisé, plus une once de soude commune à laver dissoute dans une chopine d'eau

On pétrit le tout à peu près comme du mortier et on en fait ensuite des boulettes de la grosseur d'une orange. Le correspondant mit une douzaine de ces boules tout humides sur un feu de charbon qui était presque éteint. En fort peu de temps les boules séchèrent, devinrent rouges et donnèrent une chaleur très intense; elles brûlèrent longtemps sans s'effriter, la soude agissant sans doute comme conducteur de l'air à travers la masse. Lorsqu'on les toucha ensuite avec le tisonnier, les boules tombèrent en morceaux qui brûlèrent et jetèrent autant de chaleur que des fraissils ou cendres de charbon de terre, montrant un peu clair et brillant au-dessus de la masse. On remarque aussi qu'aussitôt que les boules sont séchées elles brûlent sans faire de fumée. La cendre qui en provient paraît être plus pesante que celle du charbon et d'une bien meilleure qualité pour l'amélioration des terres.

Matelas de balles d'avoine

Les gens de la campagne, qui ne le savent pas déjà, apprendront certainement avec plaisir qu'on fait des lits et matelas très mous et très confortables avec des balles d'avoine. Les lits sont légers, élastiques et ne coûtent pas cher. Il n'y a pas de meilleurs lits pour les enfants, d'autant plus qu'on peut les changer et rafraîchir très facilement. Pour cela, il suffit de ramasser les balles d'avoine, les mettre dans des sacs et les tenir en réserve dans un lieu sec, afin de pouvoir y recourir au besoin.

J. E. P.

LA SITUATION DES AFFAIRES EN EUROPE

Nous trouvons dans un journal français des considérations et des informations qui ne manquent pas d'intérêt pour nos lecteurs dans un moment où l'on interroge, ici aussi, l'avenir avec quelque inquiétude.

Voici d'abord un petit chapitre tout-à-fait piquant :

" Au commencement du siècle, l'argent rapportait 6%; il y a quinze ans encore, il se capitalisait au-dessus de 4%, maintenant employé en rentes et en valeurs dites de tout repos, c'est bien difficilement qu'il donne 3%. Les choses continuant à aller comme elles vont, à la fin du siècle, qui n'a plus que six ans d'existence, le taux de capitalisation sera de 275%.

Malheureusement, s'il est facile de constater cette situation, il l'est beaucoup moins d'appliquer des remèdes. On ne peut espérer la voir modifier que par un esprit d'entreprise qui en ce moment sommeille. Nous avons des colonies, mais personne ne se soucie d'y faire fructifier des capitaux; les entreprises lointaines ne tentent guère le Français, tout au

moins le Français capitaliste, et nous laissons l'argent anglais aller chercher sa voie dans les pays où les capitaux manquent. Ici, cependant, le temps des grandes affaires est passé.

Les chemins de fer et toutes ces entreprises nées de la science moderne dans lesquels nos pères ont employé leur argent et qui les ont enrichis ont donné ce qu'ils pouvaient donner. La dernière est le percement du canal de Panama, et l'on sait ce qui est arrivé.

A un moment, on a pu croire que la science allait ouvrir une nouvelle voie aux capitaux de plus en plus abondants: c'est lorsqu'il a semblé que le problème du transport par l'électricité de la force à distance était résolu. Mais les solutions acquises sont imparfaites encore et le grand mouvement espéré ne s'est pas produit.

De sorte que nous vivons sur de vieilles affaires et que le public, ne sachant que faire de son argent, ne voit plus que la rente comme refuge."

On sait déjà que c'est en France que se fera la plus belle récolte cette année. Le journal que nous citons en parle sobrement:

Blé.—Il se confirme, dit-il, que notre récolte de blé est une des plus importantes que nous ayons eues depuis une vingtaine d'années. Cela est d'autant plus intéressant à constater que, si la température a été favorable au moment des ensemencements, pendant l'hiver et en mars-avril, elle ne l'a pas été au moment de l'épiage, ni à la floraison, ni à l'époque de la moisson. L'été de 1894 a été pluvieux et surtout caractérisé par de nombreux orages qui ont causé beaucoup de verse dans un grand nombre de localités. Malgré cela, il faut se rendre à l'évidence et il ne faut pas se dissimuler que la récolte est bonne, même très bonne au point de vue de la quantité.

Il faut croire que lorsque la semence a été confiée au sol, elle a trouvé des éléments de nutrition extraordinaires, car la plante a parfaitement résisté à toutes les intempéries et elle a donné des rendements auxquels on n'est pas habitué.

Le temps pluvieux actuel cause quelques craintes au point de vue de la qualité, il pleut presque chaque jour et il est impossible de rentrer le grain, qui manque de sécheresse, ce qui retarde les battages.

C'est pourquoi nous sommes étonnés d'entendre parler de tous les côtés d'estimations de la récolte, mais nous ne voudrions pas prendre ici la responsabilité de publier un chiffre. D'aucuns parlent de 115 millions d'hectolitres; d'autres sont assez téméraires pour avancer une quantité de 140 millions et plus."

La spéculation escompte toujours les événements et pour les besoins de la cause, on exagère,—malheureusement trop souvent,—soit dans un sens, soit dans un autre. Cette année on voit tout au beau et cependant la récolte n'est pas encore rentrée, et c'est à peine si on a vu quelques échantillons de grain nouveau sur les marchés.

Nous convenons, ainsi que nous le disons plus haut, que la récolte est bonne et même très bonne, mais il est encore trop tôt pour publier une estimation. Les personnes qui dès à présent ont fixé un chiffre

ne songent certainement pas à la perturbation qu'elles peuvent provoquer dans l'économie commerciale du pays.

Il n'y a en France que le gouvernement qui soit à même de donner des chiffres à peu près exacts et jamais le ministère de l'Agriculture ne s'avisa de publier les résultats de son enquête avant le milieu de septembre, c'est-à-dire lorsque les battages sont très avancés.

En se faisant l'écho de rendements aussi extraordinaires qu'on veut bien l'affirmer, on pourrait causer un mouvement de baisse sur le blé qui pourrait avoir des conséquences regrettables.

La situation au point de vue des prix et des intérêts de la petite culture est malheureusement assez mauvais par elle-même, aussi nous élevons-nous contre des manœuvres qui auraient pour résultat de faire baisser les prix déjà si avilis.

Comme on le voit, la dépréciation du blé est générale, et ce n'est pas seulement au Canada qu'on s'en plaint.

— : 000 : —

LE MOUVEMENT DES BLÉS

Un fait qui ressort du rapport régulier des stocks de blés disponibles aux États-Unis et au Canada et en route ou rendus en Europe pendant le mois de juillet, c'est qu'ils ont modérément augmenté ici tandis que, pendant le même mois l'an dernier, ils avaient légèrement diminué, et qu'en Europe ils ont diminué dans une plus forte proportion tandis qu'en juillet l'an dernier il y avait légère augmentation.

Volumes des blés disponibles sur les côtes des États-Unis et du Canada, le 1er août, tel que rapporté par *Bradstreet's*, par comparaison avec les dates des six années précédentes :

Stocks de blé	A l'est des Rocheuses	Côte du Pacifique	Totaux E. U. et Can.
1er août 1894	60,311,000	5,571,000	74,890,000
" 1895	68,689,000	4,437,000	73,126,000
" 1896	31,310,000	2,770,000	34,080,000
" 1897	23,132,000	2,074,000	25,176,000
" 1898	24,087,000	2,863,000	26,950,000
" 1899	16,071,000	5,941,000	22,012,000
" 1888	29,176,000	3,800,000	32,976,000

Ce tableau fait voir que les stocks disponibles aux États-Unis et au Canada, durant le dernier mois, accusent une augmentation de 1,387,000 minots, sur les deux côtes, tandis qu'en Europe ils ont diminué d'environ 5,500,000 minots. Ces chiffres sont intéressants à consulter, dans un moment où l'on prétend que la récolte sera moins forte de ce côté de l'Atlantique.

J. - B. RENAUD & CIE

Grains et Graines de semence, Graines de Mil, Trèfles rouge, blanc, alsike, Mammoth, Vermont, etc., etc.
Blé, Orge, Pils, Avoine, Blé d'Inde à silos, divers variétés.
Farines, Grains et Provisions.
Viandes fumées, etc., etc.

126 à 140 RUE ST-PAUL
QUEBEC.

EXPOSITION PROVINCIALE

DE QUEBEC

Nous désirons signaler à l'attention des exposants qui désirent s'annoncer par voie

D'AFFICHES OU D'ENSEIGNES

que nous sommes en position de faire l'ouvrage à meilleur marché qu'aucun autre, pour deux raisons :

1o Parce que nous avons obtenu de la Compagnie le *PRIVILEGE EXCLUSIF DES AFFICHES ET ENSEIGNES* sur les bâtiments et les clôtures ;

2o Parce que nous aurons dans quelques jours dans l'enceinte de l'Exposition un *ATELIER DE DECORATION* pour pouvoir exécuter sur place, et à moins de frais, les travaux qui nous seront commandés.



JOS. GAUTHIER & FRERE,
290 Rue ST-JOSEPH,
 ST-ROCH, QUEBEC.

BLOC RICHELIEU : NOS. 51, 53, 55 ET 57 RUE DALHOUSIE

et Nos 13 et 15 rue des Sœurs

JOS. HAMMEL & CIE

Importateurs en gros de

Marchandises Françaises,

Anglaises, Américaines

et allemandes

Q U E B E C .

LE COMMERCE BRITANNIQUE DU SIÈCLE

Le développement du commerce de l'Angleterre a été phénoménal pendant ce siècle. Le tableau suivant, établi en milliers de tonnes, montre la progression formidable qu'un certain nombre d'articles, parmi ceux qui constituent les frets les plus avantageux, ont suivis pendant les trois dernières décades :

EXPORTATIONS				
Houille.....	7.331	11.702	18.729	28.738
Fer et acier....	1.442	2.925	3.702	4.801
Sel.....	690	764	1.051	726
IMPORTATIONS				
	1850	1870	1880	1890
Grains.....	52.000	74.103	134.172	155.020
Riz.....	1.535	4.077	7.590	5.957
Laine.....	148.000	263.250	463.508	633.028
Bois.....	2.727	4.460	6.430	7.212
Sucres.....	8.817	15.304	20.054	26.994
Pyrites.....	93	411	658	656
Guano.....	141	280	80	27
Pétrole.....		6.850	88.703	105.080
Tourteaux.....		158	241	282

L'accroissement considérable dans l'exportation des houilles explique le développement de la marine marchande britannique par l'augmentation du fret de sortie. Les navires anglais ne sont pas exposés à sortir sans lest.

Sauf pour le riz, qui peut être débarqué, entreposé, décortiqué et manipulé à bien moins de frais dans les ports du Continent qu'à Londres, ce qui fait que beaucoup de cargaisons, autrefois à destination de cette place, sont maintenant dirigées sur le Continent, les chiffres relevés au tableau ci-dessus pour les importations apparaissent très satisfaisants en général.

L'accroissement pour les céréales, dit un journal d'affaires français, est vraiment prodigieux et dépasse toutes prévisions; c'est le miracle commercial moderne. On n'aurait jamais pu croire autrefois à de tels besoins de la consommation, à une richesse suffisante pour y satisfaire et à une marine commerciale capable d'effectuer de pareils transports. Il y a là un fait sans précédents dans l'histoire du monde.

LE PREMIER SEPTEMBRE

Ce n'est peut-être pas une grosse échéance commerciale, mais c'est une date importante pour le gibier et le poisson.

A partir de cette date, les Nemrods auront droit de pourchasser sans merci :

- L'original et le caribou ;
- Bécasse, bécassine, perdrix de toutes espèces ;
- Macreuses, sarcelles, canards sauvages de toute espèce (excepté harles becscies, harles, goélands) ;
- Les oiseaux percheurs, tels que les hirondelles, la tritri, les fauvettes, les moucherolles, les pics, les engoulevents, les

pinsons (rossignol), oiseau rouge, oiseau bleu, etc.), les mésanges, les chardonnerets, les grives, (merle, flûte des bois, etc.) les roitelets, le goglu, les mainates, les gros-becs, l'oiseau-mouche, les concous, les hibous, etc, excepté les nigles, les faucons, les éperviers et autres oiseaux de la famille des falconides, le pigeon-voyageur (tourte), le martin-pêcheur, le corbeau, la corneille, les jaseurs (récollets), les pie-grèches, les geais, la pie, le moineau, les étourneaux.

Quant au poisson, il est défendu de pêcher :

1. Saumon (à la ligne) du 15 août au 1er février
2. Ouananiche, du 15 septembre au 1er décembre.
3. Truite tachetée (de ruisseau ou de rivière, etc.) du 1er octobre au 1er mai.
4. Grosse truite grise, *lunyc*, etc., du 15 octobre au 1er décembre
5. Doré, du 1er avril au 15 mai.
6. Achigan et maskinongé, du 23 mai au 1er juillet.
7. Poisson blanc, du 10 novembre au 1er décembre.

AVIS AUX MARINS

No. 27 de 1894

On vient d'ancrer dans neuf brasses d'eau une bouée sifflante à 2 milles N. E. par N. du phare du Cap Nord, à l'extrémité septentrionale de l'île Prince-Edouard, dans le golfe Saint-Laurent, Latitude nord 47° 5' 38"; longitude ouest, 63° 58' 50", c'est une bouée sifflante automatique, système Courtney, 1ère classe ; elle est de forme conique comme les autres et peinte en rouge ; elle porte en lettres blanches les mots *North Cape Reef* (récif du cap nord). Elle est surmontée d'un sifflet de six pouces qui se fait entendre à tout mouvement de la bouée sur les vagues. Cet avis modifie les cartes Nos. 1747, 2034 et 2516 de l'amirauté, et devrait être inséré dans la liste des phares et signaux en temps de brume, du Canada sous le numéro matricule 385.

No. 28 de 1894

On a jugé nécessaire de transporter la bouée de bois peinte en rouge, et en forme de bidon, qui se trouvait à la pointe extérieure de la batterie qui s'étend à l'est du quai du gouvernement à la Pointe-à-Pic, Malbaie, sur la rive nord du Saint-Laurent, à un tiers d'encablure au sud est de sa position, vu que l'on a découvert que la batterie s'étendait plus loin au-delà. La bouée est ancrée maintenant dans 2½ brasses d'eau. Les angles du sextant à partir de la bouée peuvent être relevés comme suit : Eglise de Saint-Irénée et église de Saint-Etienne, 113° 46' ; église de Saint-Etienne et quai du cap à l'Aigle, 54° 52'.

On rapporte qu'il y a un gué avec cinq pieds d'eau dessus entre la position de la bouée et l'angle, est du quai de la Pointe-à-Pic, et on présume que la bouée a du être changée de place par suite du prolongement rapide de la batterie.

Cet avis affecte les cartes Nos. 310 et 314 de l'amirauté.

No. 30 de 1894

Comme on a terminé les travaux d'amélioration du chenal de 274 pieds de profondeur dans la courbe de Varennes, vis-à-vis le bout d'en bas de l'île Sainte-Thérèse, dans le fleuve Saint-Laurent, il s'ensuit que la courbe est plus large et plus étendue qu'auparavant. La ligne ouest de l'ancien chenal qui a été creusé n'a pas été changée, mais la ligne intérieure ouest a été prolongée d'environ 750 pieds à chaque extrémité, puis élargie graduellement de ces points vers le centre jusqu'à la limite extrême de 510 pieds, au lieu de 325 pieds comme auparavant.

Les quatre bouées noires indiquant la ligne intérieure de la courbe originale sont disposées aujourd'hui de façon à indiquer la ligne intérieure de la courbe telle qu'améliorée et sont plus espacées qu'avant. Les bouées de chaque bout sont placées à environ 750 pieds plus haut et plus bas dans le fleuve qu'elles ne l'étaient, pendant que les deux bouées intermédiaires sont mouillées à égale distance l'une de l'autre et des deux bouées extérieures, chacune d'elles se trouve maintenant à environ 1,500 l'une de l'autre au lieu de 1,000 pieds comme ci-dessus.

Cet avis affecte les cartes Nos. 797 et 2830b de l'amirauté.

F. A. MERCIER

NOTAIRE

105, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC

ARGENT A PRÊTER sur hypothèque à la ville et à la campagne.

NAP. MATTE

Comptable, auditeur et liquidateur

Bureau : Bâtisse de la Banque Nationale

No. 75 Rue St-Pierre, Quebec

Spécialité :

REGLEMENT DE FAILLITES

TAILLEUR A LA MODE DE BOSTON

44, rue du Palais, Haute-ville

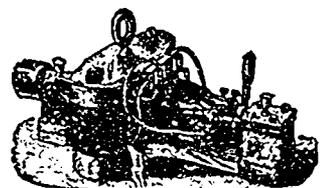
QUEBEC

Assortiment complet de tweeds à pantalons. Pantalons confectionnés sur commande dans le style américain pour \$3.50 seulement. Redingotes, vestons, gilets et pantalons réparés, nettoyés, pressés et remis à neuf. Main-d'œuvre de première classe.

JOHN SAUVIAT, Junior.

J. C. GUAY

DYNAMOS



MOTEURS

ECLAIRAGE ÉLECTRIQUE

Transport de la force—TÉLÉPHONES

524, rue Saint-Valier

TÉLÉPHONE 122.

P. O. Boite 624

REID, CRAIG & CIE,

Manufacturiers de Feutre à lambris goudronné et Feutre à tapis, Carton de pulpe, Papier à imprimer et à envelopper, Sacs de papier ; Commerçants de vieux métal, Etoupe, Brai, Goudron, Rosine, etc.

Engins, Bouilloires, Machineries de seconde main, à bon marché
Moulins à Lorette et au Pont-Rouge, P. Q.

QUEBEC.**COMPAGNIE CHINIC****MARCHANDS-QUINCAILLERS**

— ET —

*Fabricants de clous et de moulanges***QUEBEC****SPECIALITE DE MATERIEL ET****D'ARTICLES DE BEURRERIES ET FROMAGERIES***LE TOUT AU PRIX DE FABRIQUE*

Agents pour le sel à beurre de Ashton et de Higgins,
Présure et couleur à beurre de haute marque
Bois à boîtes et tinettes

et généralement tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des beurres et des fromages.

BOISVERT & ROBERGE

AGENTS MANUFACTURIERS

23, RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE, QUEBEC

Représentant J. W. Kilgour & Co., manufacturiers de meubles, Beauharnois, P. Q.,

Arrangements spéciaux faits avec une grande fabrique de chaises du Canada.
Certaines variétés de chaises et de meubles en vente à 10 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

Nous invitons les marchands de la ville et de la campagne à lire notre annonce et à s'en rappeler à l'occasion.

BOISVERT & ROBERGE.**EAU ST-LEON**

Un autre témoignage important

St Léon Springs, P. Q., 16 août 1894.

J'ai retiré grand profit de l'usage de l'eau Saint-Léon pour maladie des reins et rhumatisme. Je suis arrivé à St-Léon incapable de marcher sans l'aide de béquilles, et encore avec difficulté. Après quatre semaines de séjour aux eaux pendant les quelles je pris dix huit bains et but de cette eau merveilleuse, je partis guéri, capable de marcher sans aide et un tout autre homme.

JOHN H. MORSE,
Haverhill, N. H.Cornell University,
I. S. 95.

Dépôt de l'Eau Minérale Saint-Léon

Vis-à-vis le palais du cardinal

Rue Port-Dauphin**A. BLAIS, SEUL AGENT POUR QUEBEC****L'EXPORTATION DES FRUITS DE CALIFORNIE**

Le steamer de la ligne américaine *Paris*, qui vient de partir de New-York pour Southampton, a emporté le premier chargement de fruits expédié cette année de Californie à Londres.

Le train spécial qui a apporté ces fruits de Californie est arrivé le soir. Les 45,000 caisses de fruits, pesant 480 tonnes, dont se composait le chargement, étaient emmagasinées dès le lendemain matin, dans les compartiments frigorifiques qui se trouvent à bord du *Paris*.

A l'arrivée du steamer à Southampton, les fruits seront transférés sur un nouveau train spécial, qui les emportera à Londres. On a tout lieu de croire qu'il y arriveront en parfait état pour être mis sur le marché. Les machines frigorifiques du *Paris* sont à peu près les mêmes que celles que l'on emploie pour la production de la glace artificielle. Elles fonctionnent nuit et jour, entretenant dans les compartiments spéciaux une température constante de 39 à 35 degrés Fahrenheit au-dessus de zéro.

Le chargement emporté par le *Paris* comprend presque toutes les espèces de fruits de la saison, mais surtout un grand choix de poires Bartlett. L'exportation des fruits de Californie à Londres était suspendue depuis deux ans à cause du prix excessif. Mais ce prix, qui était de \$1,000 par wagon, grâce à un arrangement intervenu entre les compagnies de chemins de fer et la compagnie américaine de navigation à vapeur, a été réduit à \$700.

Les habitants de la Californie qui se livrent à la culture et au commerce des fruits sont satisfaits de cet arrangement et, si le premier chargement, comme on a lieu de le croire, arrive en bon état à Londres, ils en enverront au moins un chargement par semaine pendant toute la durée de la saison.

PROCEDES INDUSTRIELS

Voici quelques données précieuses sur diverses industries, la plupart en vogue à Québec.

Les intéressés y trouveront non seulement l'indication du procédé, mais aussi les termes du métier en bon français, ce qui n'est pas sans importance dans la vieille cité française du Dominion.

CORDONNERIE

Pour fabriquer un soulier, le cordonnier commence par découper le dessus de la chaussure formé de deux parties : l'*empeigne*, qui couvrira le dessus du pied, et le *quartier*, qui entoupera le talon ; ces deux parties sont assemblées au moyen de coutures. L'ouvrier prend ensuite une forme, sorte de pied de bois qui représente grossièrement le pied du client. Au-dessous de la forme il fixe provisoirement, à l'aide de quelques clous, une semelle légère qu'on appelle *première*. Il coiffe ensuite sa forme avec l'*empeigne* et le *quartier* assemblés, fixe le tout sur la première avec des pointes, et place une petite bande de cuir nommée *trépointe* tout autour de la chaussure.

Prenant ensuite une aiguille courbe d'acier emmanchée nommée *alène*, il perce la première à mi-épaisseur de cuir, traverse le bord de l'empeigne et la trépointe. Il retire son alène, introduit dans le trou qu'il a laissé un *lignoul*, ou gros fil poissé, dont chaque extrémité est garnie d'une soie ou poil raide de sanglier. Il perce un nouveau trou à côté du premier, y introduit les deux soies du lignoul, de façon à croiser celui-ci, entoure ses deux poignets du fil poissé, puis, tirant dessus, forme un nœud très solide.

L'ouvrier continue ainsi jusqu'à ce qu'il ait fait le tour entier de la semelle. Sur la première semelle l'ouvrier en coudra une seconde, souvent une troisième et fixera le talon, il ne reste plus qu'à percer les trous supérieurs de la chaussure, à y placer des œillets, à déformer, c'est à dire à retirer la forme.

Dans les chaussures clouées ou vissées, le lignoul est remplacé par de petits clous ou de petites vis de laiton qui unissent la première, l'empeigne et la semelle. Le tout s'assemble à l'aide de machines. On fait également usage de machines pour confectionner les chaussures cousues. On coud l'empeigne et le quartier avec de puissantes machines à coudre, on découpe les semelles d'un seul coup avec des machines à emporte-pièce, on les cambre avec d'autres machines tout-à-fait semblables aux balanciers monétaires.

GANTERIE

On fabrique les gants avec des peaux mégies, c'est-à-dire traitées par l'alun et le sel de cuisine, puis passées au *confit*, bain de son et de farine d'orge. Après avoir ouvert les peaux, c'est-à-dire les avoir fortement tirées en tous sens, on les teint, on les ouvre de nouveau, on les *do'e*, c'est-à-dire qu'on les racle avec une sorte de couteau nommé *doloir*, puis on découpe les gants.

Chaque gant est formé de deux parties plates ayant la forme d'une main, et de petites bandes de peaux qu'on coud entre les doigts. Pour assembler le tout on emploie un fil très solide. Généralement la partie externe du gant correspond à la fleur de la peau. Par exception les gants dits *de Suède*, ainsi appelés du pays d'où on les tirait, se font avec des peaux de mouton ou de chevreau dont on a retourné la chair en dehors.

Les gants *Jourvin*, du nom de leur inventeur, sont des gants ordinaires dans lesquels le pouce fait corps avec le reste de la main au lieu d'avoir été taillé à part. Les gants *glacés* sont des gants d'agneau ou de chevreau auxquels on donne du lustre en les trempant dans un mélange de jaune d'œufs, d'huile d'olive, d'eau et d'esprit-de-vi. Les gants de castor sont faits avec des peaux d'agneau ou de chevreau chamoisés.

POIS

Les poils sont utilisés, tantôt après avoir été séparés de la peau, tantôt avec la peau elle-même.

Les peaux munies de leurs poils portent le nom de *fouurrures* lorsqu'elles ont été apprêtées. On recherche de préférence les peaux des animaux qui vivent dans les climats froids, et pendant l'hiver seulement (Sibérie, Canada, Amérique du Nord).

Les fouurrures les plus recherchées sont

fournies par la loutre-marine, la martre, le vison, le petit-gris, le castor, les renards argentés, bleus, etc.

Le travail du *pelletier-foureur* consiste à ramollir les peaux, à les lustrer, c'est-à-dire à les teindre en partie ou en entier pour donner de l'éclat au poil et pour cacher les défauts de la couleur naturelle.

La *chapperie* fait usage des poils de chèvre, de lapin, de rat musqué; des laines de mouton, de vigogne, avec lesquelles on prépare une étoffe particulière nommée *feutre* n'offrant ni chaîne ni trame, mais formée de poils emmêlés et collés les uns aux autres.

Des différents poils employés par la chapellerie, la laine possède naturellement la propriété feutrante, tandis que les poils de lapin et de lièvre ne la possèdent qu'à un faible degré. On les rend feutrants par l'opération du *secrétage*, qui consiste à les imprégner d'une dissolution de *nitrate de mercure* avant de les détacher de la peau de l'animal. On arrache ensuite le poil au moyen de sortes de *tandouses* formées de lames hélicoïdales animées d'un mouvement rapide de rotation.

Les poils sont ensuite étalés sur une chaîne au-dessus de laquelle est suspendu un grand archet de trois mètres de long dont la corde plonge dans les poils et qui se nomme *arçon*. Un ouvrier communique à la corde un mouvement de vibration qui fait sauter les poils en tous sens. Grâce au secrétage, les poils se sont gonflés et, en s'accrochant par leurs écailles devenues plus larges, ils finissent par former un tissu épais dans lequel l'ouvrier découpe deux triangles nommés *capades*: ce sont les deux moitiés d'un même chapeau. Entre les deux capades on place une feuille de papier; on humecte le tout; on le roule dans une toile ou feutrière; on le presse de façon à en réunir les deux bouts, c'est le feutrage. Les deux capades réunies forment une sorte de chapeau de Pierrot auquel on donne la consistance voulue par l'opération du foulage. Pour cela on le place dans une cuve contenant de l'eau très chaude et de la lie de vin, et on le pétrit sur une planche pendant plusieurs heures. Ensuite on place le feutre sur un moule en bois nommé *forme*. Enfin on le teint, on le lave, on le lustre, on le sèche et on l'imprègne de gomme laque pour coller les poils. Il ne reste plus à ajouter au chapeau que la coiffe et le ruban.

La plupart des opérations qui précèdent sont exécutées mécaniquement. Le poil secrété est arçonné au moyen d'un violent courant d'air dans une série d'armoires communiquant entre elles. On en coiffe ensuite une cloche en cuivre criblée de trous dans laquelle on fait le vide. La pression extérieure comprime les poils et opère le feutrage.

On couvre ensuite la cloche d'un linge humide, et on la plonge dans un bain d'eau acidulée qui augmente la consistance du tissu et permet de le détacher plus facilement de la cloche.

Le foulage et les opérations suivantes s'exécutent à la main.

Les *chapeaux de soie* se fabriquent autrement. On prend une carcasse ou *gallette* formée de toile recouverte de gomme laque. Sur ce *te gallette*, on applique une coiffe en peluche de soie au moyen de la pression d'un fer chaud qui fond la gomme laque, ce qui amène l'union intime de la

THIBAUDEAU FRERES & C^{ie}

Importateurs et marchands en gros de

MARCHANDISES SECHES

Anglaises, Etrangères et Canadiennes

NOS. 41 ET 43, RUE DALHOUSIE
QUEBEC

Branches: Thibaudau, Bros & Co, Montréal.
Thibaudau, Bros & Co, Londres, E. C. Angl.

Oct. T. Poitras

Successeur de Drolet & Poitras

ETABLIS EN 1885

Farines, Grains, Produits et Provisions en gros.
Farines Forte à boudanger, Patent, Roller,
Extra et Commune, de toutes qualités.

Lard, Saindoux, Sel, Beurre, Fromage, Gruau,
Pois féculés, son, Gru.
Blé, Orge, Pois, Avoine, Fèves, Etc.
Correspondance sollicitée.

RUE DALHOUSIE, QUEBEC

AUX

ACHETEURS DE FARINES

en lots ou chars

Demandez mes nouveaux prix, vous y trouverez votre profit.

D. E. Drolet

50 et 52, rue Dalhousie, QUEBEC

CAUVREAU, PELLETIER & C^{ie}

IMPORTATEURS DE

Marchandises Anglaises, Françaises et Américaines

— 000 —

RUE ST-PIERRE, Québec

PLAMONDON & CHASSE

MARCHANDS EN GROS

Viz: Biscuits, Grains de toute sorte, Farines de toutes qualités, en lots, à la satisfaction des clients, Blé, 1^{er} et 2^e, Farines par char, Lard, Saindoux, Poissons, Mil, Foin pressé, etc.

Coin des rues St-André, Dalhousie et Bell's Lane, Québec

CANADA SUSPENDER Co.

Manufacture de

BRETelles, ETC.,

31 et 33, rue Sault-au-Matlot, Québec

Demandez nos prix, ou demandez à nos agents voyageurs de vous faire visite.

Mentionnez la *Revue Commerciale*.

EN DECHARGEMENT

ex-Peace Maker

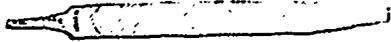
Venant directement des Barboules

400 tonnes }
20 barriques } **MELASSE**
20 quarts } 1^{er} CHOIX
Marque "Leacock"

N. RIOUX & C^{ie}, 162 ST-PAUL
QUEBEC

AUX AMATEURS DE
CIGARES DE BON GOUT
 FUMEZ LE
PRINCIPI
 Cigare de la Havane fait
 à la main

LIMES ET RAPES "BEAVER"
 (Marque garantie)



Fabriqués par la
"BEAVER FILE WORKS Co."
 (Fabrique de limes "Castor")
 LÉVIS, QUÉBEC
 Demandez le catalogue de nos prix.

"L'ÉLECTEUR"

Journal d'information po-
 litique et générale
 (Quotidien et Hebdomadaire)

—o-x-o—

TIRAGE CERTIFIÉ :
11,975

Les hommes d'affaires, négociants, Indus-
 triels, qui désirent se mettre en communi-
 cation avec le public, ne sauraient mieux faire que
 de lui parler par l'organe de "L'ÉLECTEUR".

—o-o—

Département Typographique

Ouvrages typographiques de tous genres
 exécutés avec soin et promptitude:

LIVRES,
 FACTUMS,
 COMPTABILITÉ,
 FORMULES EN TOUS GENRES
 CIRCULAIRES DE COMMERCE,
 PLACARDS,
 PROGRAMMES DE THÉÂTRE,
 CARTES DE VISITE,
 ETC., ETC., ETC.

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 District de Québec

Je, Louis Eugène Thompson, gerant de l'éta-
 blissement de "L'ÉLECTEUR" déclare:
 Que la circulation régulière de "L'ÉLEC-
 TEUR" est aujourd'hui de onze mille neuf
 cent soixante et quinze copies (11,975). Et je
 fais cette déclaration, à croquis consciencieu-
 sement vraie et en vertu de l'acte 37 Victoria
 concernant la suppression des serments extra
 judiciaires.

LOUIS EUG. THOMPSON.

Déclaré devant moi à Québec
 le 1^{er} décembre 1893.

E. G. MEREDITH, N.P.

gulette et de la peluche. Les contours
 du chapeau sont obtenus en le repassant
 sur une forme, et en mouillant de temps
 en temps la peluche on lui communique
 un brillant recherché.

Lrosses.—Une brosse se compose de
 deux parties, le manche ou *patte* et les
soies. La partie essentielle de la patte qui
 peut être en bois, en os, en ivoire, est une
 des extrémités où l'on pratique des séries
 de trous au moyen de forets mécaniques.

Les soies sont fournies par des pores ou
 des sangliers. Après avoir été blanchies
 au soufre, les soies sont redressées par
 l'action combinée de la pression et de la
 chaleur; puis, au moyen d'une ficelle, on
 les fait pénétrer par petits paquets dans
 les trous de la patte. L'ouvrier fait passer
 la ficelle d'un trou à l'autre et boucle suc-
 cessivement les paquets de soie. Ensuite
 il passe sur le dos de l'extrémité de la
 brosse une couche de colle forte, puis il
 applique sur cette colle une mince lamelle
 de la substance dont est formée la patte.

CORNE

La première opération qu'on fait subir
 à la corne, c'est d'en extraire le noyau et
 d'en couper la pointe et la base qui est
 plus ou moins pierreuse. Ces deux parties
 sont vendues aux couteliers et aux fabri-
 cants de cannes et de parapluies. La par-
 tie moyenne de la corne est ensuite ram-
 molliée dans l'eau froide, puis dans l'eau
 bouillante. Après avoir été ramollie, la
 corne est ouverte et étalée peu à peu,
 puis pressée entre deux plaques de fer
 chaudes, ce qui la transforme en lame.

Pour transformer une lame de corne en
 peigne, treize opérations sont nécessaires
 et s'effectuent au moyen de scies méca-
 niques qui découpent les lames, puis
 forment les dents.

On colore les peignes en les faisant
 bouillir dans les liquides de composition
 variable. Si les liquides sont acides, on
 peut obtenir sur la corne des taches trans-
 parentes imitant l'écaïlle.

On emploie également, pour la fabrica-
 tion des peignes, l'*écaïlle*, substance cornée
 qui recouvre la carapace de certaines tor-
 tues telles que le caret. On détache
 l'écaïlle au moyen de la chaleur et on la
 travaille comme la corne. L'écaïlle, à
 chaud, se soude facilement à elle-même.
 On utilise cette propriété pour faire, sous
 le nom impropre d'écaïlle tendue, avec
 des débris et des déchets, des plaques
 homogènes par compression à chaud dans
 les moules. Ces plaques servent aux
 mêmes usages que l'écaïlle naturelle.

Les lames cornées ou *fanons* qui pré-
 sentent la mâchoire de la baleine servent à
 la garniture des parapluies et des corsets.
 Ces lames, qui ont la même constitution
 que la corne, sont simplement fendues
 dans le sens de leur longueur.

Le bill du tarif américain a reçu la
 signature du vice-Président Stevenson.
 Il est maintenant devant le Président
 Cleveland.

Prenez un article dont on a besoin,
 annoncez-le sagement, et il vous paiera à
 coup sûr.

A PROPOS DE CHEMINS DE FER

Nous avons déjà les chemins de fer en
 paquebot, nous avons maintenant les che-
 mins de fer en chemins de fer. Ceci
 demande quelque éclaircissement, et
 comme c'est un progrès évident dans nos
 moyens de transport, il est permis de s'y
 arrêter un peu. Commençons par les
 chemins de fer en paquebot. En Europe,
 nous sommes en retard sous ce rapport;
 il faut franchir l'Atlantique pour voir les
 trains de chemins de chemins de fer
 prendre le bateau et s'en aller à travers
 les grands lacs, comme de simples touristes,
 jusqu'à destination. Ainsi l'East River
 et l'Hudson sont sillonnés par de grands
 bateaux qui emportent les trains pour
 éviter tout transbordement. On a réuni
 par un service analogue les Etats de la
 Nouvelle-Angleterre et la côte de l'Atlan-
 tique au sud de New-York. Le Central
 Pacific franchit le détroit de Carquinez
 par cet artifice; d'un bout à l'autre, des
 bateaux emportent à leur bord des trains
 formés de 24 voitures ou de 40 wagons de
 marchandises. Le train arrive; il est
 aiguillé sur le bateau, calé sur place; le
 sifflet retentit et le train s'en va comme
 s'il courait encore sur les rails posés sur
 l'eau. Dans le Michigan, les bateaux-
 chemins de fer effectuent des trajets de
 100 kilomètres à la vitesse de 20 kilo-
 mètres à l'heure. C'est un système cou-
 rant dans l'Amérique du Nord et qui
 fonctionne parfaitement, été comme hiver.
 Il n'y a plus à transborder, à changer de
 voiture. On reste en wagon et l'on arrive
 tranquillement à destination, en quelque
 sorte sans s'en apercevoir. Mais c'est en
 Amérique! Nous ne posséderons pas de
 sitôt des bateaux-chemins de fer, dont
 l'utilité, d'ailleurs, chez nous, ne se ferait
 pas sentir au même degré. Il y aurait
 bien la traversée de la Manche. Mais la
 Manche possède une petite vague insup-
 portable. D'ailleurs, la solution ne serait
 que bien transitoire. La vraie solution,
 la seule pratique, c'est le tunnel. Atten-
 dons.

Le chemin de fer en chemin de fer!
 C'est une autre affaire et beaucoup plus
 dans nos moyens. On sait bien que le
 réseau des grandes lignes a été complété
 par un réseau devenu considérable aujour-
 d'hui de lignes à voies étroites. La voie
 normale a 1m45 de largeur, la voie étroite
 1 mètre ou seulement 0m75. C'est dire
 que les voitures des grandes lignes ne
 peuvent circuler sur le réseau secondaire.
 De là des transbordements lents et coû-
 teux. Il faudrait que le trafic s'étende
 sans perte de charge à toutes les rami-
 fications du réseau secondaire, dans tout
 l'intérieur du pays. Sans ériger cette
 idée en loi générale, il est clair que dans
 beaucoup de circonstances elle permettrait
 de réaliser des économies de temps et
 d'argent.

Or, le problème peut être résolu, et il
 l'a été non sans grandes difficultés tech-
 niques. Il suffit en principe de mettre les
 wagons de grand ligne en chemin de fer
 sur les wagons de petite ligne. En pra-
 tique, on parvient à ce moyen de trans-
 porteurs spéciaux. Chaque essieu de grand
 wagon vient prendre place sur un chariot
 dont les roues reposent sur les rails de la
 voie secondaire. Deux chariots supports,
 et voilà le wagon de la grande ligne en

(MAISON DE CONFIANCE) fondée en 1875
E. Roumilhac
 IMPORTATEUR
 17-19, rue St-Jean, Québec

VINS DE BORDEAUX
 ET DE BOURGOGNE,
 CONSERVES ALIMENTAIRES,
 DENRÉES COLONIALES.

Seul représentant à Québec des maisons
 Guillaume Malraud, St-Même Cognac,
 Eaux-de-vie fines de Cognac,
 A. Bose & Cie, Bordeaux,
 Huile d'olive doublement clarifiée.

J. - B. ROBITAILLE

Manufacturier de Chaussures

59 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

QUÉBEC

Ouvrage fait à la main seulement.

état de courir sur le réseau à voie étroite. Le wagon à transporter est dirigé sur une fosse de chargement, où il prend contact avec les chariots porteurs. On forme ainsi un nouveau train qui s'en va portant l'autre jusqu'aux stations à desservir. C'est tout simple. Ce système est appliqué en Allemagne sur un certain nombre de lignes d'intérêt local, notamment dans le Wurtemberg et dans la Saxe. Il est utile de dire qu'il a donné de bons résultats, car il serait sans doute bon aussi à employer en France sur certaines lignes d'intérêt local. Donc à bientôt les chemins de fer en chemins de fer.

Journal des Débats.

LA SITUATION DANS LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

On lit dans le *Protecteur Canadien* de Fall River :

« Les manufacturiers de cette ville, en partie républicains, pour ne pas dire tous, ne sont généralement pas portés à approuver les actes de l'Administration démocratiques. Cependant, la nouvelle de l'adoption du nouveau bill du tarif leur a causé une joie sensible et ils sont d'avis que les affaires vont reprendre leur cours naturel. Le fait que la clause du coton, au sujet de laquelle ils ont dépensé tant d'argent et de temps, est restée saine et sauve, est bien de nature à les rassurer. Bien que la clause, telle qu'adoptée par la Chambre, fût plutôt de nature à affecter l'industrie des cotons fins que celle des cotons communs, il est certain que sa mise en force eût nu indirectement à toutes les branches de la fabrication.

Les manufacturiers de cotons fins eussent apporté dans leurs machines les modifications nécessaires à fabriquer des cotons communs, et cette dernière marchandise eût encombré rapidement le marché. Le bill, tel que modifié par le Sénat et adopté finalement par la Chambre, protège suffisamment l'industrie des cotons fins et rassure les manufacturiers. Cependant s'il est vrai que le marché, comme ils l'alléguent pour réduire le salaire des ouvriers, soit encombré par la surproduction, nous ne voyons pas en quoi les choses s'améliorent. Le nouveau bill ne nous ouvre pas de nouveaux marchés. L'avenir est rose. Cependant juste au moment où l'aube des beaux jours paraît, on réduit de nouveau de 10% le salaire des ouvriers.

CONSEILS DU BONHOMME RICHARD

AVIS NÉCESSAIRES A CEUX QUI VEULENT ÊTRE RICHES

La possession de l'argent n'est avantageuse que par l'usage qu'on en fait.

Avec six louis par an, vous pouvez avoir l'usage d'un capital de cent louis, pourvu que vous soyez d'une prudence et d'une honnêteté reconnues.

Celui qui fait par jour une dépense inutile de huit sous, dépense inutilement plus de six louis par an, ce qui est le prix que coûte l'usage d'un capital de cent louis.

Celui qui perd par jour dans l'oisiveté pour huit sous de son temps, perd l'avantage de se servir d'une somme de cent louis tous les jours de l'année.

Celui qui prodigue, sans fruit, pour cinq francs de son temps, perd cinq francs tout aussi sagement que s'il les jetait dans la mer.

Celui qui perd cinq francs, perd non seulement ces cinq francs, mais tous les profits qu'il en aurait encore pu retirer en les faisant travailler, ce qui, dans l'espace de temps qui s'écoule entre la jeunesse et l'âge avancé, peut monter à une somme considérable.

BENJAMIN FRANKLIN.

UN PEU DE TOUT

L'annonce est le plus solide chaînon de la chaîne qui lie l'acheteur au vendeur.

Le gouvernement de Manitoba vient de publier son bulletin agricole. Il prévoit une récolte de 16 millions de minots de blé.

Aux Etats Unis, la récolte de blé sera de 500 millions de minots, d'après les meilleurs calculs.

Les tisserands de Fall River viennent de décider de ne pas reprendre l'ouvrage d'ici à quatre semaines plutôt que d'accepter une réduction de 10% sur leur salaire.

Ce sera une vacance pour 25,000 personnes.

Une Chambre de commerce française vient de se constituer à Genève, sous la présidence d'honneur de M. le consul général de France.

Chicago est un modèle de ville cosmopolite, une sorte de tour de Babel. C'est sans doute pour cela que les maisons ont jusqu'à vingt-deux étages.

On y compte 28 nationalités différentes. Un récent recensement indique une population de 1,567,657 habitants. Les indigènes, nés dans le pays, — sont au nombre de 949,092, les deux tiers de la population. L'autre tiers se compose de 216,324 Allemands, 6,933 Autrichiens, 34,960 Bohémiens, 47,881 Polonais, 111,037 Irlandais, 58,763 Suédois, 22,405 Norwégiens, 90,992 Danois, 29,275 Anglais, 17,535 Canadiens, 15,251 Russes, 14,194 Italiens, 12,460 Ecossais, 7,413 Français, 7,384 Hollandais, 1,774 Suisses, 1,770 Wallons, 1,932 Chinois, 786 Grecs, 778 Belges, 319 Espagnols, 160 Indiens, 142 Arabes, 110 Persans, 62 Roumains, 29 Mexicains, 12 Portugais.

Un officier français relevait dernièrement dans la commune de Malleville (Eure) l. singulière annonce que voici :

Ici on herbage les chevaux
 PRIX MODÉRÉS

Chevaux à queue courte... 0.75 par jour.
 Chevaux à queue longue... 1 fr par jour.

Intrigué par cette différence de prix, l'officier interpelle le patron, un vieux paysan retors, qui lui dit :

— Hé, parguennne ! ce n'est pas si compliqué que ça... Un cheval sans queue, pour chasser les mouches, se sert de sa tête et, pendant ce temps, y mange pas... tandis qu'un cheval à queue longue, au contraire, y se débarrasse des mouches avec la queue, et, pendant ce temps y ne cesse pas de paître. Voilà la différence. Il était équitable de le mettre sur la note.

Bien normand, mais pas anglais du tout !

James Perry

Manufacturier

d'AMEUBLEMENTS de salon et de chambre à coucher, salles à dîner et de rece. Louv. Literie. REPARATIONS de meubles, Matelas refaits, Tapis cousus et posés, vieux tapis réparés.

FABRIQUE

68 RUE ST-VALIER, QUÉBEC

Jobin & Nadeau

MARCHANDS DE

BOIS DE CONSTRUCTION

— ENCOIGNURE DES —

Rues Colomb et Voltigeurs
 St-Roch

Assortiment complet de tous les bois de charpente et de menuiserie du marché. Bois choisis. Conditions libérales.

QUÉBEC, 23 AOUT 1894

LA SEMAINE COMMERCIALE

Les bulletins hebdomadaires des grandes agences de bourse aux États-Unis sont en général dans la note encourageante cette semaine.

Nous empruntons à la circulaire de Hubbard Price & Co., du *New-York* (reçu par M. George Demers, courtier, rue St-Pierre) le coup d'œil d'ensemble que voici :

New-York, août 1894.

“ L'adoption du Tarif Bill aux États-Unis fait disparaître l'une des dernières causes de perturbation qui restent, et tout porte à croire qu'à partir de ce moment nous allons voir les affaires se récupérer graduellement dans ce pays. On perçoit déjà des signes d'amélioration dans les nouveautés et dans le commerce du fer, et les acheteurs commencent à arriver en foule à la ville pour se procurer au moins ce qui leur est immédiatement nécessaire, bien qu'on ne les voie pas encore s'approvisionner de gros stocks pour longtemps à l'avance. . . .

“ Pour le blé, le gouvernement rapporte une récolte probable de 400,000,000 minots, mais comme les prévisions de l'année dernière ont été de cent millions de minots au-dessous de la réalité, beaucoup croient à une récolte de 500,000,000 minots.

“ Dans les autres pays, la récolte est très belle. L'Angleterre, si les rapports sont exacts, produira 10,000,000 minots de plus que l'an dernier. La France en aura un peu à céder. La température depuis quelques semaines a ralenti la maturation du grain en Angleterre et en France. Le temps y a été trop humide pendant la saison des moissons, et cela pourra forcer les Français de prendre de ce côté-ci une bonne quantité de grain pour mélanger. . . .”

Voici un autre bulletin important :

“ On attend la nouvelle récolte pour qu'il y ait changement dans les prix. Les pois sont cotés 5s 4d à Liverpool. L'orge est active dans l'ouest.

Les farines accusent une tendance à la hausse, par suite d'une plus grande demande et de la fermeté du marché au blé. On en envoie beaucoup à Terre-neuve.

Le grain se sent de la baisse sur l'avoine, le marché est beaucoup plus facile.

Des avis de Londres portent que la récolte de blé en Russie se fait activement, d'une excellente condition de qualité et de rendement. En France, la récolte de blé sera de 60 à 80 millions de minots de plus que l'an dernier. Le cours en France n'a cependant pas encore beaucoup monté. A Paris, le blé a monté de $\frac{1}{8}$ de cent, et la farine de $\frac{1}{2}$ franc pour le mois d'août. A Berlin, hausse de $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$ cent.”

Prévisions de hausse sur la laine

On lit dans Bradstreets :

“ Les détenteurs de laine à Londres demandent un supplément de 2 à 3c. la livre. A New-York, le marché est ferme, mais morne, vu les grosses ventes qui se sont faites depuis trois semaines.

Les manufacturiers canadiens considèrent que les prix actuels de la toison canadienne sont le bas de l'échelle, et, vu l'élargissement du marché, comptent sur une hausse de 2 à 3 cents la livre.”

Montréal, 21 août 1894.

BEURRE ET FROMAGE

Fromage.—Il est extrêmement difficile de définir avec précision l'état actuel du marché, et il n'y a probablement pas deux commerçants qui aient la même opinion sur le sujet.

Ce qui est certain, c'est que les affaires ne sont pas très vivantes, et que peu de fromage a changé de mains depuis quelques jours. Nous parlons naturellement du cours des grands marchés, car en province les transactions se poursuivent avec le même entrain ; il y a même une disposition marquée des commerçants à acheter d'avance toutes les façons à venir, d'ici à la fin de la saison. Il s'est payé jusqu'à 10c. pour les façons de septembre et d'octobre, et 9 $\frac{1}{2}$ pour celles de fin d'août. En Angleterre, il y a eu hausse de 1 schilling, ce qui est encore faible par comparaison aux cotations de ce côté-ci de la mer.

D'après le rapport de la bourse d'Ogdensburg, les prix dans l'Etat de New-York tendent graduellement à atteindre le même niveau qu'ici, et ces jours-ci on verra probablement le fromage faire jusqu'à 10 cents à New-York.

Beurre.—Le produit de beurrerie commence à donner des signes d'activité, mais il ne se fait pas encore de transactions pour la peine. Il s'est fait des ventes de 18 à 18 $\frac{1}{2}$ c., dans quelques cas exceptionnels jusqu'à 18 $\frac{1}{2}$. Les chiffres de Montréal sont :

Beurre de l'ouest, en tinettes. 14 $\frac{1}{2}$ à 15
Beurrerie, frais. 18 à 18 $\frac{1}{2}$
Canton de l'Est, frais. 16 à 16 $\frac{1}{2}$

Oeufs.—Quelques exportations, mais sans grand profit pour l'expéditeur. Les prix sont un peu plus fermes, ce qui s'explique par la diminution des recettes. Il s'est fait des ventes de 9 à 9 $\frac{1}{2}$ c.

LARD ET SAINDOUX

On constate plus de fermeté. On assure que le lard va bientôt monter. Le short cut mess du Canada est de 18.50 à 20.00, et le saindoux de 7 $\frac{1}{2}$ à 9 $\frac{1}{2}$ c.

A QUÉBEC

Les effets du tarif américain

Nous avons posé à plusieurs hommes d'affaires sur cette intéressante question : Le tarif américain affecte-t-il notre commerce ?

L'hon. John Sharples, de W. & J. Sharples, marchands de bois, répond : Oui, surtout sur le bois. C'est une immense affaire pour la Province en général, parce qu'elle est un grand marché de bois. L'exportation de l'épinette et du bois de valeur secondaire va se trouver activée dans

des proportions considérables. L'épinette avait tous les désavantages sous l'ancien tarif ; elle payait un droit de \$2 le mille pieds, tandis que le pin, beaucoup plus précieux, ne payait que \$1. Cette disproportion se trouve effacée du coup par la suppression de tous droits sur le bois, et comme la Province de Québec, hors de la région d'Ottawa, a du bois commun en abondance, elle devra en profiter.”

M. Sharples ajoute que, pour Québec en particulier, l'effet de l'admission du bois en franchise aux États-Unis sera peu sensible, attendu que le bois est exporté d'ici en Angleterre.

M. A. J. Auger, de A. J. Auger & Cie, confirme ce qui précède : sous l'ancien tarif, du pin de \$35 ne payait que \$1 le mille pieds à la frontière américaine, tandis que l'épinette de \$8.00 en payait \$2.00. Pour une province comme la nôtre, où le pin se fait rare, c'était un énorme désavantage, qui disparaît aujourd'hui.

M. Auger, à propos de la légère réduction de droits sur le foin, de \$4.00 la tonne à 20 p. c. *ad valorem*, ne croit pas que l'effet en soit direct dans cette partie du pays du moins, qui ne produit pas l'article demandé de l'autre côté de la frontière. Le chemin de fer et l'électricité ont singulièrement diminué la demande de ce produit dans les États de la Nouvelle-Angleterre, en détrônant peu à peu le cheval. Les qualités inférieures de foin ne sont plus guère demandées. A propos, il est intéressant de rappeler ici les conditions requises des différentes qualités de foin sur les grands marchés.

Règles à suivre dans l'inspection du foin au Canada et aux États-Unis :

No. 1. Le foin de première qualité doit être du mil pur, qui n'a pas subi de mauvais temps, de bonne couleur, sain, pressé avec précaution.

No. 2. Le foin de bonne qualité doit être du mil ne contenant pas plus qu'un $\frac{1}{4}$ de trèfle rouge et $\frac{1}{3}$ de trèfle blanc ; sain et pressé avec soin.

No. 3. Le foin moyen comprend tout mil qui n'est pas assez bon pour être classé dans la première qualité et contenant une proportion égale de trèfle rouge et blanc.

No. 4. Le foin marchand comprend tout foin qui n'est pas assez bon pour être classé dans les qualités précédentes et peut être le produit de la prairie naturelle, exempt de foin de grève, et pressé avec soin.

Le mil pur est assez rare ; il existe cependant en abondance dans la région de Chambly sur les bords du Richelieu, et comme le foin a manqué presque complètement dans les États de l'Ouest, Michigan, Indiana, etc., et qu'il y a un déficit de 30 p. c. sur la récolte antérieure, il semble que les producteurs de foin du Richelieu devront supplanter les États de l'ouest sur le marché de Boston. Mal-

heureusement, comme on vient de le voir, la consommation diminue d'année en année de l'autre côté de la frontière.

La récolte de foin, ajoute M. Auger, est excellente en Angleterre; cependant il s'en exporte encore de New-York à Liverpool

M. O. Jacques, marchand de produits agricoles à la Basse-ville, nous signale un autre effet, cette fois défavorable, du tarif américain, et très important pour le district de Québec: l'imposition d'un droit de 40 cents le 100 lbs. sur le sucre d'érable. Ce produit se vend beaucoup aux Etats-Unis, mais les propriétaires d'érablières du Vermont font une guerre acharnée au produit canadien, qui lui est supérieur.

En résumé, si indirect que soit l'effet du tarif américain sur notre commerce local, il n'en est pas moins sensible avant même que le tarif ait force de loi. On nous demande partout à quand cette mise à effet. Le nouveau tarif américain sera en force lundi prochain le 27.

Nos principaux marchands constatent une amélioration coïncidente dans les affaires ici comme aux Etats-Unis. La paralysie causée par l'incertitude tout le temps que le tarif a été sous discussion se faisait sentir jusqu'ici; dès l'adoption du tarif du S. nat, la situation s'éclaircit quelque peu chez nous. La coïncidence est remarquable.

REVUE DE QUÉBEC

Québec, 21 août 1894.

Notre revue locale sera courte cette semaine. Elle se résume en ceci: on entrevoit des lueurs d'amélioration.

Dans le commerce de gros, on nous rapporte que les affaires sont d'un point meilleures qu'à la fin de juillet.

L'industrie est toujours bien calme; les manufactures de chaussures sont encore au repos.

Dans les épiceries, peu de changements depuis nos dernières cotations. Le sucre est coté 3½ à 3¼ pour degrés inférieurs, le granulé 4½.

On voit apparaître tout les jours les fruits nouveaux; de bonnes consignations de pruneaux, poires, pêches, raisins frais. Nous avons vu hier des oranges de Palerme se vendre \$2.50 à \$2.75.

Le beurre et le fromage sont décidément stationnaires. Les commerçants sont rétifs et pas forts enchérisseurs; ils refusent le beurre de juillet à 18c. et offrent 18c. seulement, pour celui d'août. Nous en entendons qui prédisent un bon marché extraordinaire pour l'automne. Les œufs se vendent 10 à 11 cents.

Lo foin pressé No. 1 vaut \$7.50; le No. 2 \$6.50.

L'apparence de la récolte est bonne en

général; cependant, pour ne pas farder la vérité, il ne faut pas oublier que l'été a été jusqu'ici singulièrement humide, et que la chaleur nécessaire pour mûrir les grains a manqué. L'avoine et les patates souffrent dans les terrains plats et bas. Sur les versants et sur les plateaux élevés en général, la récolte sera splendide.

—:—:—

COURS ET STOCKS

COURS STERLING

New-York, 23 août, 11 h. a. m.—A vue, 4.57½. Soixante jours, 4.56½.

Bourse de Montréal

Canadian Pacific Railway, ex-div., 68 à 67½.
Duluth Com., 5¾ à 4¾.
Ventes, 100 actions à 5.
Duluth Preferred, 15 à 12½.
Commercial Cable Company, 142 1/4 à 141 1/4.
Ventes, 75 actions à 141½.
Montreal Telegraph Company, 152 à 151¼.
Richelleu & Ontario Nav. Co., 82 à 81¾.
Ventes, 5 à 80; 5 à 81; 50 à 81 1/4; 5 à 81; 25 à 81 1/4; 25 à 81½.
Montreal Street Railway, 154 à 153½.
65 à 153 1/4; 220 à 153½.
Montreal Gas Company, 169½ à 168.
Ventes, 28 à 166½; 35 à 166¾; 65 à 167; 25 à 167.
Bell Telephone Company, 150 à 148.
Royal Electric Light Company, 130 à 120.
Bank of Montreal, 225 à 220.
Ventes, 3 à 221.
Quebec Bank, 130 à 125.
Ontario Bank, 108 1/4 offert.
Banque du Peuple, ex-div., 130 à 120.
Molson's Bank, 168½ à 166.
Bank of Toronto, 257 à 249½.
Banque Jacques-Cartier, 117½ demandé.
Merchants Bank, 167½ à 164.
Merchants Bank of Halifax, 155 à 148.
Banque Nationale, 93 à 88.
Eastern Townships Bank, 140 demandé.
Union Bank, 105 demandé.
Bank of Commerce, 145 à 140¾.
Ventes, 10 actions à 142.
Imperial Bank, 284 à 283.
North-West Land Company, 55 demandé.
Montreal Cotton Company, 125 à 123.
Canada Colored Cotton Company, 75 demandé.
Dominion Cotton Company, 115 à 108.

Bourse de New-York

American Ex., 113.
Atchafson, 6¾.
C. B. & Q., 75¾.
Canada Pacific, 68½.
Canada Southern, 51½.
Delaware & Hudson, 134.
Delaware & Lackawana, 165.
L. & N., 54½.
Lake Shore, 133½.
Michigan Central, 97½.
Northern Pacific, 4¾.
Northern Pacific, preferred, 16¾.
North-Western, 106¾.
New-York Central, 100¾.
Rock Island, 67¾.
St. Paul, 61¾.
St. Paul, preferred, 120¼.
St. P. M. & M., 101½.
Union Pacific, 12.
Western Union Telegraph, 80¼.

—:o:—

MARCHÉ DE DÉTAIL DE QUÉBEC

Québec, 23 août.

Bœuf, 1ère qual. p. 100 lbs \$9.00
" 2e " " 8.00
" 3e " " 6.00 à 7.00
" par livre..... 0.05 0.12
Veau, " 0.10 0.12
Mouton, " 0.08 0.10
Agneau du printemps.... 3.00 4.00
Porc frais, par 100 lbs.... 6.75 7.50
" par livre 0.12

Porc, salé, par baril 18.50 19.50
" par livre 0.12 0.12
Jambon, frais, par livre . . . 0.08 0.08½
" fumé, " 0.10½ 0.13
Fleur, procédé cylindrique
Hungarian, par baril. 3.25 3.75
Extra, " 2.95 3.15
Forte à boulanger " 3.60 3.75
Extra du printemps, " 2.75 2.90
Superfine, " 2.50 0.00
Fine, " 2.60 2.80
Farine en poche, 98 lbs.... 1.60 1.70
Farine d'avoine, par baril. 4.70 4.90
Blé d'Inde, blanc, " 2.70 2.80
" jaune, " 2.70 2.75
Saumon, No 1, brl 200 lbs. 15.00 16.00
" par livre . . . 0.10 0.10
Morue verte, par baril . . . 4.00 4.00
" par livre . . . 0.04 0.00
" par quintal . . 4.50 4.75
Huile de morue, par gallon. 0.34 0.35
Hareng Labrad., No 1, brl. 5.25 5.75
Volailles, par couple 0.70 1.00
Poulets du printemps, p. c. 0.60 1.00
Dindes, par couple. 2.00 4.00
Ponles de prairie 1.25
Patates (early rose) minot. 0.35 0.40
Avoine, par minot, 34 lbs. . 0.40 0.43
Beurre, salé, par livre 0.18 0.22
" frais, " 0.20 0.22
" paiss, " 0.22 0.25
Fromage, par livre 0.12 0.12½
Œufs, par doz 0.14 0.18
Foin, par 100 bottes 6.00 6.50
Paille, " 4.00 4.50
Bois, par corde (2½ pieds) . . 3.50 4.50
" " (3 pieds) . . . 3.50 5.50

MOUVEMENT MARITIME

Partis pour Québec

Atlas, Andersen, Whitehaven, 18 août
Cynthia (s), McKenzie, Cardiff, 10 août

Partis pour Montréal

Baumwall (s), Schmidt, Anvers, 18 août
City of Lincoln (s), Steele, Londres, 17 août
Johan Sverdrup, Monsen, Shields, 16 août
Hamilton (s), Skrimshire, Bristol, 18 août
Iona (s), Cummings, Shields, 17 août
Pomeranian (s), Stirrat, Glasgow, 18 août

Arrivés de l'Ouest

Barrowmore (s), Waite, Liverpool, 17 août
Gerona (s), Stooke, Londres, 17 août
Lake Winnipeg (s), Herriman, Liverpool, 18 août
Bustralia, Dahl, Greenock, 16 août
Maguerette, Arberg, Barrow, 17 août
Callixnie, Sutor, Newcastle, 18 août
Volborg, Christiansen, Sunderland, 17 août
Storm King (s), Crosby, Londres, 19 août
Tritonia (s), Rollo, Greenock, 19 août
Brilliant, Ellefsen, Londres, 20 août

Arrivés dans le port de Québec

18 août—SS Numidian, Macnicol, Liverpool, 9 août, via Noville, Allan, Rae & Cie, 206 passagers et cargaison générale.
—SS Escalona, Lindsay, Anvers, Henry Fry & Cie, cargaison générale.
—Mersario, Laicoek, Sydney, pour Montréal, charbon.

19 août—SS Victoria, Grey, Pictou, John Laird, pour Montréal, charbon.
—Turrett Age, Danielsen, Sydney pour Montréal, charbon.
—Cap Breton, Reid, Sydney, Geo. M. Webster & Cie, pour Montréal, charbon.
—Etolia, —, Anvers, 8 août, pour Montréal, cargaison générale.
—Horace, Sullivan, Sydney, pour Montréal, charbon.
—Menar, —, Sydney, pour Montréal, charbon.
20 août—SS. Wyia, Rogers, Sydney, pour Montréal, charbon.
—Hurons, Yule, Middlesborough, 9 août, Henry Fry & Cie, pour Montréal, cargaison générale.
Goëlette à vapeur Anna McGee, Bernier, Anticosti, Goulet & Lachance, vieux fer.
Naviro Annie M. Law, Ryder, Sydney, C.B., Carbray, Routh & Cie, lest.
Barge de canal General Garfield, Raymond, South Amboy, Carbray, Routh & Cie, charbon.
—General Harrison, Raymond, Hoboken, Bennett & Cie, charbon.
Goëlette Salmon Queen, Jean, Pointe aux Esquimeaux, maître.
—Pretoria, Bélanger, Cow Bay, G. Paterson, charbon.
21 août—SS Glenlivet, Chase, Sydney, Carbray, Routh & Co, pour Trois-Rivières, charbon.
—Pocklington, —, Sydney, pour Montréal, charbon.
—Acaser, Humphreys, Pictou, John Laird pour Montréal, charbon.
Goëlette Eugénie, Caron, Cow Bay, Geo. Paterson, charbon et divers.
—Sea Star, Galibois, Pointe-aux-Esquimeaux, A. Carrier & Fils.
22 août—SS Baltimore, Simpson, Liverpool, 10 août, pour Montréal, cargaison générale.
—Ripon City, Cuthwaite, Glasgow via Sydney, pour Montréal, charbon.
—Dominion, Crots, Bristol, 12 août, Wm M. Macpherson, cargaison générale.
Berque Prinds Leopold, Ronneberg, Greenock, Schwartz & Seeborg, lest.

Acquittés

18 août—Goëlette Georgiana, Talbot, Sept Iles, maître.
SS. Sardinian, Moore, Liverpool, Allan, Rao & Cie.
—Bengore Head, Brennan, Belfast, H. Kennedy.
20 août—Barque Yuba, Boulanger, Granton, The McArthur Bros Co (Ltd.)
21 août—SS Miramichi, Baquet, Pictou et ports intermédiaires, Quebec SS Co.
22 août—Goëlette Busy, Blouin, Pte Esquimaux, P. C. Blouin.

EXPORTATION ET IMPORTATION

IMPORTATIONS

Québec, 18 août—Par ss Numidian MacNicol, de Liverpool—7 colis d'échantillons à Glover & Brais. 3 boîtes de livres au directeur du Séminaire. 6 caisses de marchandises à A. Toussaint & Cie. 5 ballots prelarts à Glover, Fry & Cie. 1 ballot prelarts à Z. Paquet. 3 caisses marchandises à Thomas Donohue. 1 caisse à ordre. 60 colis pour l'Ouest.

Par ss. Escalona, Lindsay, Anvers.—4 caisses couleurs à Drouin, Frère & Cie. 1,24 boîtes vitres, 20 paniers, 25 caisses gin à ordre. 32 caisses conserves à A. Joseph & Sons. 4 caisses papeterie à la Dominion Corsot Co.

Par Express 1 paquet à A. E. Seguin. 1 do à Richards & Co. 1 boîte à A. Fergwich. 1 baril à la Canadian Shoe Co. 2 ballots à J. Hamel & Frère. 2 do à A. Toussaint. 1 paquet au Dr. E. Cameron. 1 boîte à H. & J. Young.

Par chemins de fer.—2 coffres de sûreté à J. H. E. Plamondon. 2 paquets à G. Fisher & Fils. 1 ballot à W. A. Marsh & Cie. 4 do à J. Ritchie. 3 boîtes à Jobin & Cie. 1 caisse à M. Arnley. 1 soufflet à A. R. Williams. 1 baril, 1 caisse à Z. Paquet. 2 demi ballots à H. Pelletier & Frère. 6 boîtes à B. Bégin & Cie.

20 août—Par goëlette Pretoria, Bélanger, Cow Bay—279 tonnes charbon à G. Paterson.

Par barge de canal General Garfield, Raymond, South Amboy—137 tonnes charbon à Carbray, Routh & Cie.

Par barge de canal General Harrison, Raymond, Hoboken—136 tonnes charbon à Bennett & Cie.

Par Express—1 boîte à H. & J. Young. 4 de à M. Hogan. 1 paquet au Chronicle. 1 do à W. A. Marsh. 1 do à W. Dillingham. 2 do à Gauthier & Frère. 1 do à J. Amyot & Frère. 1 do à J. C. Eno. 1 boîte à O. Gagné. 1 do à G. Bresse. 1 poche à J. T. Hanrahan. 1 paquet à F. X. Gosselin. 1 boîte à J. F. Guay. 1 caisse à C. S. Smith. 1 ballot à M. Vineberg. 1 cuve à E. Julien. 1 ballot à la Cie Chicnic. 1 do à J. Ritchie.

Par chemin de fer—1 caisse à J. de L. Taché. 1 panier à A. W. Colley. 75 pompes, 1 boîte à Noel & Dagneau. Divers à Latimer & Légaré. 3 ballots à N. Lemieux. 1 caisse à Boisseau & Béland. 2 do à M. Vineberg. 2 do à Montmorency E. L. Co. 5 do à A. B. Dupuis. 2 do à Jobin & Rochette. 2 do à W. A. Marsh & Cie. 1 do à Cie Téléphone Bell. 2 do à F. H. Andrews. 57 pompes, 1 caisse à J. Ritchie Divers à Frost & Wood. 1 caisse à O. Flanders. 2 ballots, 2 boîtes à D. S. Rickaby. 10 paniers, 10 barils à F. T. Thomas. 1 paquet à S. T. Drolet. 1 ballot à S. J. Shaw & Cie. 1 boîte à Cie Chicnic. Divers à ordre. do à Latimer & Légaré.

21 août—Par goëlette Eugénie, Caron, Cow Bay—175 tonnes de charbon à G. Paterson. 9 ballots de peaux, 2 boîtes, divers à Weston Hunt & Son. 8 do à A. L. Low.

Par Express—1 sac au consul général de France. 1 paquet à J. H. Botterell. 1 do à T. J. Moore. 1 do à B. Boswell. 1 boîte à L. P. Destroismaisons. 1 paquet à A. A. Reilly. 1 do à R. A. Minton. 1 do à Mlle Lawrence. 2 ballots à la Canada Suspend Co. 1 paquet à l'hôtel Florence. 1 do à W. H. Polley. 1 do à Jobin & Cie. 1 poche à J. F. Aurahan.

Par chemin de fer—1 boîte, 3 barils à F. H. Andrews & Son. 13 caisses à J. E. Martineau. Divers à J. Fournel. 1 caisse à C. E. Roy. 2 ballots à N. Lemieux & Cie. 2 barils, 1 boîte à la Mechanic Supply Co.

22 août—Par Express—3 boîtes à M. Hogan. 1 do à P. Guilfoyle. 1 paquet

à McCall, Shohyn E Cie. 1 do à G. R. Renfrew & Cie. 1 do à la Cie Chicnic. 1 do à W. McLimont. 1 do D. Morgan. 1 boîte à W. A. Marsh & Cie. 1 à Rinfrot & Marcotte. 1 cuve à H. Derome.

Par chemin de fer—1 boîte, 3 ballots à ordre. 2 caisses à Adams Shoe Co. 4 barils à C. E. Roy. 7 caisses à S. J. Shaw. 2 do à Bélanger & Cie. 1 boîte à J. Ritchie. 3 boîtes à J. E. Livernois. 2 do, 1 caisse à M. Nineberg. 1 ballot à Dusault & Bury. 1 caisse à Montmorency Elec. L. Co.

EXPORTATIONS

4 juil—Par ss Ramleh, Ainslie, Londres—8,457 morceaux d'épinette par King Bros.

5 juil—Par barque Beda, Halvorsen, Cork—28,690 morceaux d'épinette, 2,542 bouts par King Bros.

11 juil—Par ss Bengore Head, Brennan, Belfast—15,606 morceaux d'épinette par King Bros.

30 juil—Par barque Andrea, Lundman, Londonderry—28,386 morceaux d'épinette, 2,117 bouts par King Bros. (Chargé à St-Thomas).

1 août—Par bâtiment Wildwood, Duff, Liverpool—1656 morceaux d'épinette par King Bros.

5 août—Par ss Sarnia, Couch, Liverpool—2,983 morceaux d'épinette par King Bros.

18 août—Par ss Bengore Head, Brennan, Belfast—26 morceaux de chêne, 12 do bouleau, 37 do noyer, 40 do frêne, 4 do noyer, 5 do pin rouge, 33 do noyer noir par Bradley & Cameron. 20 billots frêne par Fairy, Crockford & Co.

Par ss Sardinian, Moore, Liverpool—3 caisses fourrures par Z. Paquet. 784 caisses par E. Fitch. 5 do cuir par P. E. Falardeau. 2 do par F. Gourdeau & Frère. 3 do par E. Julien. 85 tinettes de beurre par F. C. Bernier. 668 meules de fromage par O. Jacques. 244 do par E. Pelletier. 2 caisses de cuir par G. Bresse & Cie. 2162 meules de fromage par J. B. Renaud & Cie. 5 paquets par la Dominion Express. 7 do par la Canadian Express. 3428 madriers, 598 bouts par W. & J. Sharples. 1020 boîtes de par la Laurentian Pulp Co.

Par ss Concordia, pour Bristol—7134 bouts de madriers par J. Burstal & Cie. 7344 do par McArthur Bros.

— : o o o : —

REGISTRE DU COMMERCE

QUÉBEC

Québec

Clément & Cie., offrent à composer à 40c. dans la piastre.

Tanguay, A., marchandises sèches, stock vendu.

Hull

Decosse, D. A., marchandises sèches, stock annoncé pour enchère le 28 courant.

Larocque, H., marchand de chaussures, a composé à 60c. dans la piastre.

Longue-Pointe

Brown, Hy., magasin général, Riddell & Common nommés curateurs.

Longueuil
 Dansereau, Félix, buanderie, Charles Desmarceau nommé curateur.

Melbourne
 Wintlo, S., marchand de bois, assemblée des créanciers le 20 courant.

Eastman
 Knowlton & Jamieson, fabricants de bois d'allumage, Wm. Jamieson a fait cession.

Chambly
 Ward, Thos A. & Cie., épiciers. Thos A. Ward enregistré.

East Clifton
 Levins, H. & Co, magasin général. Rose Armstrong enregistré.

Hatley
 Hethrington S., magasin général. Ernest T. Hethrington enregistré.

Montréal
 Côté & Lallèche, nouveautés, stock annoncé pour enchère le 20 courant.
 Delage, A. & T., entrepreneurs, société dissoute.
 Excelsior Printing Co., en liquidation.
 Roy, Fils & Cie., ferblantiers, Joseph & J. E. Roy, enregistrés.
 Turcotte, A. & Cie., tailleurs, demande de cession.
 Vermette, Narcisse, moulin à planer— Loué moulin à Cyprien Lacroix.
 Delage & Frère, entrepreneurs, Adelard & Théophile Delage, enregistrés.
 Desmarais & Paquin, Forgerons, Joseph Desmarais & Théodore Paquin, enregistrés.
 Henry, Phillip, marchand de tabac, cession de biens.
 Labelle & Cie., nouveautés, assemblée des créanciers.
 Ness, T. W. & Cie., fabricants d'articles d'électricité, stock annoncé en vente.
 Racicot, Charles, épicier, liquidation de l'actif.
 Turcotte, A. & Cie., tailleurs, cession.
 Vosburgh & Springle, dentistes, Jeffrey H. Springle & J. Barker Vosburgh, enregistrés.
 Girouard, Victor, tailleur, stock vendu.
 Montreal China & Glass Decorating Co., nouvelle société.
 Montreal Steam Laundry, incendie, assuré.
 Phillip & McGauvern, vente du stock à l'enchère le 24.
 Turcotte, A., commerçant, assemblée des créanciers le 27.
 Wightman Sporting Goods Co., nouvelle société.
 Holt, J. T., bijoutier, offre à composer 334c. dans la piastre.
 Chanteloup, E., (succession) fondeurs, actif annoncé en vente par soumission.
 Dalpe, Geo. & Cie., oiseaux, vendu par encan le 22 courant.
 Gareau Alphonse, sellier en gros, a fait cession.
 Kellie, R., tailleur, a fait cession.
 Martin, J. M., hôtelier, Fulton & Moir nommés curateurs.
 Robert & Jodoin, marchandises sèches, Kent & Turcotte nommés curateurs.
 Sylvestre, Tancrède, épicier, stock, etc., annoncé pour enchère le 27 courant.
 Dougall & Lawton, marchands de lampes en gros, stock, etc., annoncé pour enchère le 29 courant.

CE VIEIL ARTICLE
TOUJOURS SUR

ALLUMETTES QUI ONT
DU RENOM

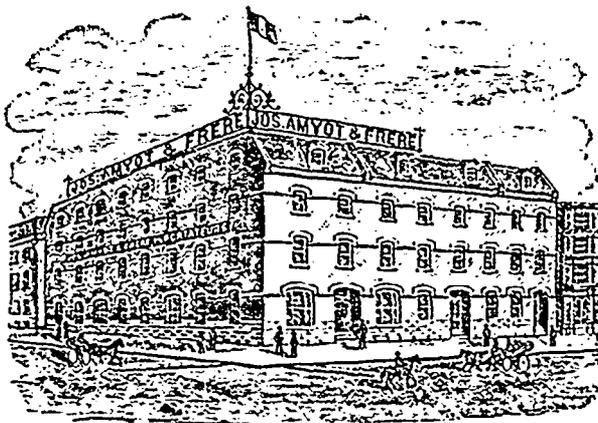
ALLUMETTES
E. B. EDDY

FABRICATION
CONSOMMATION
QUOTIDIENNE
28,800,000

TELEGRAPH
TELEPHONE
TIGER
PARLOR

JOS. AMYOT & FRERE

Importateurs de Nouveautés Européennes, Américaines et Canadiennes



Bibliothèques

En gros seulement

En gros seulement

Bibliothèques

Spécialités en Chapeaux, Rubans, Dentelles et Fleurs, et toutes les dernières Nouveautés : Bijouteries, Jouets, Feux d'artifice articles du Japon et de la Chine.

45 rue DALHOUSIE, Basse-Ville, Québec

ALFRED L. G. DUGAL

MANUFACTURIER DE PELLETERIES ET IMPORTATEUR DE CHAPEAUX

15, Rue Notre-Dame
Basse-Ville, QUÉBEC.

BOISSEAU & BELAND

IMPORTATEURS DE GROS DE

Etoffes et tissus, Epicerie, Librairie, Coutellerie, Parfumerie, Bijouteries, Fournitures pour Tailleurs et Cordonniers, Articles de Fantaisie, Jouets, Pipes, Cigares, Cigarettes, Valises, etc.

La maison Boisseau & Beland est la seule maison de commerce de Québec qui fasse une spécialité de l'importation des feux d'artifice, etc., etc.
 On sollicite votre visite avant de solliciter votre commande
 Tout ordre par la maille sera rempli avec diligence. Nous avons plusieurs jobs à offrir.

41-43, RUE SAINT-PIERRE, QUÉBEC

TELEPHONE 608

Labelle, H. P., marchand de meubles, matériaux, bâtisse, etc., vendu à G. H. Labbé & Cie.

McCarthy, Denis, fruits, stock, etc., annoncé pour enchère le 30 courant.

Painchaud, J. E. & Cie., mercerie, ont fait cession.

Batiscan

Germain, Onésime, embouteilleur de bière, a fait cession, assemblée des créanciers convoquée pour le 21 courant.

Magog

Goyette, J. O., pharmacien, liquidé.
Jamieson, Wm., hôtelier, cession.

Québec et Sillery Cove

Falardeau, D. & Cie., marchands généraux, Dame Marie Carolino Roy, épouse de David Falardeau, enregistrée.

Sorel

Champagne, C. O., épiciers, stock vendu.

St-Vincent de Paul

Auclair, A., épiciers, offre de composition à 25c. dans la piastre comptant.

Trois-Rivières

Richard, C. & Cie., chaussures, Clovis Richard & David Lacourse enregistrés.

ONTARIO

Berlin

Williams, Greene & Rome Co., (Ltd) assemblée des créanciers convoquée pour le 21 courant.

Cannifton-Height

S. E. Boucher, a fait cession à William L. ope.

East Toronto

Stephenson, D. G., (East of) marchand de bois, stock annoncé en vente par soumission.

North Bay

Buynan & Flannery, magasin général, offrent à composer.

Ottawa

Beeson & Co., tailleurs, vendu par encan.

Boldue, G. R. & Co., cigares, actif en possession du propriétaire.

Ward, G. R., marchand de chaussures, stock vendu à 62c dans la piastre.

St-George

Lawson, S. H., magasin général, stock etc., annoncé pour enchère le 22 courant.

Petrolca

Consumers Oil Refining Co., actif vendu par encan le 28 courant.

Staples Rider

Frederick A., machiniste, a fait cession à George Mibergall de Staples.

Woodstock

Huide Wm., boulanger et confiseur, a fait cession à C. G. Bean, son actif annoncé en vente par curateur.

Toronto

Hamilton, Robert, épiciers, a fait cession à Alex. Delaporte.

Menberry, W. R., hôtelier, actif annoncé en vente.

Nolan & Co., nouveautés, ont fait cession.

Olivier, J. L. & Co., (succession), marchands de liqueurs, stock, etc., enchère le 24 courant.

Evans, Chas. H., épiciers, a fait cession à E. R. C. Clarkson.

Vermilyea

Hannah, M., manufacturo de corsets, stock annoncé en vente par soumission.

Holland Centre et Berkeley

Price Coison, marchand général, demande une extension.

Stayner

McRae, C. J., magasin général, offre à composer.

NOUVEAU BRUNSWICK

Baie Verte

Gorden, E. C. & Cie., magasin général, ont fait cession.

St-John

Lavers, Thomas H., épiciers, a composé avec ses créanciers à 50c. dans la piastre.

COLOMBIE ANGLAISE

Victoria

Alice & Audet, fruits en gros, offrent à composer.

New-Westminster

Earvey, J. W., marchandises sèches, fermé par hypothèques.

MANITOBA

Winnipeg

Watson, Wm., cigares, etc., a fait cession.

DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉS

"Alfred Tanguay & Cie," marchands. — Marie Virginie Amanda Doré, épouse séparé de biens de Alfred Tanguay de Québec, marchand, faisant affaires sous le nom ci-dessus.

"N. Fickler," marchand. — Nathan Fickler, de Québec, faisant affaires sous le nom ci-dessus.

"Bernfeld & Winter," marchands. — Cupel Bernfeld & Charles Winter tous deux de Québec, associés.

"Barthe & Thompson," "Semaine Commerciale," — Ulric Barthe de Québec, journaliste et Louis Eugène Thompson de Lévis, gérant du journal l'Electeur, associés.

"Jos. Carboneau & Frère," sculpteurs et marchands — Joseph Carboneau et Michel Carboneau, tous deux de Québec, associés.

15 août. — "The A. Gravel Lumber Company" Place principale d'affaires Lévis.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

"James Clifford & Cie," marchands de pianos, etc. — Rhéa Desjardins de Québec, épouse séparée de biens de James Clifford, faisant affaires sous le nom ci-dessus.

RÉCLAMATIONS

COUR SUPÉRIEURE

No. 2165. 16 août. — Edouard Matte, ex contractu, contre Alfred Boivin, Québec, \$2615.60. Rap. 3 septembre.

No. 2167. — Pierre Ferdinand Giroux, contre Pierre Gédéon Giroux, Beauport, en bornage. Rap., 3 septembre.

No. 2169. — Victor Lemieux *et al.*, contre Jules Houde, Québec, dette, \$153. 31. Rap., 22 août.

No. 2171. — Olivier Edouard Garneau, contre Magloire Dubé, St Agapit, \$270.01. Rap., 28 août.

No. 2173. — Joseph Shehyn, contre Cléophas Mathieu, St-Jérôme (Lac St-Jean), assumpsit, \$136.65. Rap., 5 septembre.

No. 2177. 17 août. — Edmond Belanger, contre Samuel Lepage, Sandy Bay, dette, \$143.08. Rap., 18 septembre.

No. 2181. — Joseph Honoré Bégin, contre François Xavier Simard, St-Anne Lapocatière, compte, \$182.25. Rap., 10 septembre.

No. 2179. — La Banque Nationale, contre La compagnie du chemin de fer Lac St-Jean, Québec, J. W. Baker, Lac Edouard, et John Lynch, Québec, \$104.07. Rap., 20 septembre.

No. 2183. 18 août. — Joseph Boutin Bourassa, contre Jean Baptiste Beaulieu, Lévis, billet promissoire, \$387.08. Rap., 30 avril.

No. 2191. — Nazaire Coté, contre Louis Napoléon Allaire, Québec, In factum, \$150.00. Rap., 3 septembre.

No. 2197. — Zéphirin Crépault, contre Pierre Edouard Venner, Québec, résiliation de bail, \$336.00. Rap., 22 août.

No. 2201. 20 août. — Olivier Bégin contre John Sexton, Québec, dommages \$400.00. Rap., 8 septembre.

No. 2203. 20 août. — François Ruelland contre George Roy, St-Etienne Beaumont, dette \$109.44. Rap., 1er septembre.

No. 2205. 20 août. — Thomas Dunford *et al.*, contre Andrew Dunlop Webster, Québec, saisie-conservatoire, \$1541.82. Rap. 7 septembre.

No. 2039. 21 août. — Jacques Huot *et ux.*, contre la compagnie du chemin de fer Q. M. & C., Québec, indemnité \$147.00. Rap., 4 septembre.

No. 2199. 21 août. — David Brown McCartney contre Charles Wolf, Saint-Gabriel, Valcartier, possessoire \$250.00. Rap., 3 septembre.

No. 2207. 21 août. — William Venner *ès-qualité*, contre Napoléon Fiset, Québec, billet promissoire \$227.12. Rap., 31 août.

No. 2215. 21 août. — Victor Potvin contre J. A. Cloutier, Thetford mines, saisie avant jugement \$403.17 et la Cie. d'assurance de Rimouski, Témiscouata & Kamouraska, Rimouski, tiers saisie. Rap., 15 septembre.

No. 2221. 21 août. — Richard John Creelman contre Louis N. Allaire, Québec, billet promissoire \$174.00. Rap., 29 août.

No. 2225. 21 août. — Richard John Creelman contre Rév. Siméon Jolicœur, St-Edmond de Stoneham, et Louis N. Allaire, Québec, billet promissoire \$150.00. Rap., 29 août.

No. 2235. 22 août. — Roger F. Pickett, revendication, contre Ludovic Brunet, Hon. Alexandre Chauveau et la Cité de Québec, \$400.00. Rap. 6 sept.

Cour Supérieure. — No. 1247. — Jules Montagnon contre Michel Fiset. — Contestation de l'élection comme échevin du Docteur Fiset, l'action du demandeur Montagnon a été renvoyée avec dépens par l'hon. juge Andrews.

COUR DE CIRCUIT

No. 2777. 16 août.—Harry H. Stroud *et al.* contre Elizabeth McKown, Québec, \$2.00. Rap., 22 août.
 No. 2779. 16 août.—Samuel Tremblay contre Charles Vincelette, Beauport, \$29.50. Rap., 30 août.
 No. 2782. 16 août.—Elzéar Gagnon contre Alfred Guay, Québec, \$42.52. Rap., 22 août.
 No. 2787. 16 août.—Joseph Potvin contre Henri Bourassa, Québec, \$29.00. Rap., 25 août.
 No. 2788.—Lubin Paris contre Zephrin Mailhot, Ste-Philomène, \$67.00. Rap., 1 septembre.
 No. 2789.—The Canadian Bank of Canada contre Hubert Paradis, Lévis, \$64.21. Rap., 24 août.
 No. 2791.—Patrick Clark contre Théodore Fillion, St-Sylvestre, \$60.00. Rap., 25 août.
 No. 2792.—Dame Scholastique Foisy contre Damase Bolduc, Windsor, \$77.94. Rap., 31 août.
 No. 2795. 17 août.—Thomas Foisy contre Moïse Souillière, Québec, \$36.00. Rap., 28 août.
 No. 2796.—Louis Bailly contre Antoine Fiset, Limoilou, \$25.00. Rap., 28 août.
 No. 2797.—George Broomer contre Elzéar Gauvreau, Québec, \$38.16. Rap., 27 avril.
 No. 2798.—Dame Sophie Philippon dit Picard contre Augustin Blouin, Québec, \$20.00. Rap., 30 août.
 No. 2801.—Owen Murphy contre Louis Bernlie *et al.*, Québec, \$72.37. Rap., 27 août.
 No. 2804.—Irénee St-Pierre contre Noël Rancourt, Québec, \$38.00. Rap., 28 août.
 No. 3806.—Louis Mongeon contre Philippe Claisse, Québec, et Frs. X. Faucher *et al.*, T. S., \$26.65. Rap., 28 août.
 No. 2808.—Cléophas Morin contre Vital Nadeau, St-Bernard, \$20.00. Rap., 31 août.
 No. 2813. 17 août.—Marie L. M. Pageau contre Louis G. Dumas, Québec, \$25.00. Rap., 31 août.
 No. 2816.—George Demeule contre Jean-Baptiste Bruneau, Québec, \$36.00. Rap., 27 août.
 No. 2817.—William Roy contre Joseph Laliberté sr., Ste-Claire, \$22.67. Rap., 31 août.
 No. 2820. 18 août.—Hector Grenier contre Benoni Gauvin, Québec, \$39.29. Rap., 24 août.
 No. 2821.—Amédée Robitaille *et al.*, contre Délima L. Lafrance *et vir.*, Québec, \$55.13. Rap., 30 août.
 No. 2822.—Frs. X. Rousseau contre Eugène Rousseau, Lévis, et Quebec & Levis Ferry Company, tiers-saisi, \$32.78. Rap., 5 septembre.
 No. 2823. 20 août.—Jean Paradis contre Isaïe Frenette, Cap-Santé, \$99.00. Rap., 30 août.
 No. 2824.—Alexis Rancour contre Pierre Gignac, Québec, \$24.35. Rap., 30 août.
 No. 2827.—Les Dames Religieuses Jésus-Marie contre Jean Bte Patoine, Montréal, \$52.70. Rap., 10 sept.
 No. 2829.—C. N. Hamel contre Ed. Renaud, St-Ambroise, \$31.56. Rap., 8 sept.

No. 2830.—R. J. Latimer *et al.* contre J. Chavanel, \$40.70. Rap., 1er sept.
 No. 2832.—George Madden *et al.* contre Patrick H. O'Regan, Québec, \$61.00. Rap., 29 août.
 No. 2836.—Nicolas N. Ollivier *et al.* contre Pierre C. Blouin, St-Jean, I. O., \$96.00. Rap., 30 août.
 No. 2840. 20 août.—Liboire Arcand contre Joseph G. Côté, Grouindines, saisie avant jugement, et Charles Gariépy, tiers saisi, \$5.80. Rap., 1er sept.
 No. 2842. 21 août.—Joseph Thivierge contre Alfred Legaré, Québec, \$39.25. Rap., 1er sept.
 No. 2845.—Omer Drolet contre Méléric Côté, Québec, \$10.00. Rap., 30 août.
 No. 2846.—Joseph Drouin contre Jules Ferland, Québec, \$36.00. Rap., 30 août.
 No. 2847.—Elzéar Mercier contre Ferdinand Nolin, \$50.00. Rap., 30 août.
 No. 2848.—Etienne Gilbert contre Téléphore Laliberté, Somerset, \$25.00. Rap., 2 sept.
 No. 2852.—La Banque Nationale contre Pierre Gauvreau, Québec, \$47.40. Rap., 1er sept.
 No. 2853.—Ferdinand Côté contre Léon Gingras, Québec, et Joseph A. Amyot *et al.*, tiers-saisi, \$28.75. Rap., 5 sept.
 No. 2854.—Ferdinand Côté contre Joseph Roussel, St-Romuald, et The Edson Fitch Company, tiers-saisi, \$23.01. Rap., 5 sept.
 No. 2855.—Jean-Baptiste Laliberté contre Lawrence Fahey, Beauport, \$40.10. Rap., 3 sept.
 No. 2857.—Henry Nerlich *et al.* contre L. Achille Berti *et al.*, Québec, et David Madore, tiers saisi, \$67.45. Rap., 17 sept.
 No. 2858.—F. X. Drouin contre Jean-Baptiste Fradette, Québec, \$33.05. Rap., 28 août.
 No. 2859.—C. A. Langlois *et al.* contre Rév. Ths Roberge, St-Alexis, G. B., \$34.52. Rap., 1er oct.
 No. 2862.—Henry F. Miller *et al.* contre Louis N. Allaire, Québec, \$73.00. Rap., 28 août.
 No. 2864. Dame Adélaïde Houde contre Pierre Lemieux, Québec, \$59.00. Rap., 31 août.
 No. 2870. 22 août.—Wilfrid Guguy contre Augustin Simard, Québec, \$25.00. Rap., 3 septembre.
 No. 2871.—Dame Flore A. Lacombe contre Honoré Roy, Québec, saisie-gagerie \$40.75. Rap., 31 août.
 No. 2874.—Joseph A. H. Lebel contre T. P. Bedard, Québec, \$52.33. Rap., 29 août.
 No. 2876.—Pierre Mackay contre Jean Baptiste Dumas, Beauport, \$23.70. Rap., 30 août.
 No. 2887.—Emma Cantin *et vir.*, contre George Fournel, Québec, \$44.00. Rap., 29 août.
 No. 2888.—C. A. Langlois *et al.*, contre R. A. Blais, Causapsca, \$24.19. Rap., 1er octobre.

)::: —:::(

PERMIS DE CONSTRUCTION

18 août—A M. Lacasse, rue St-Gabriel, pour lambrisser en brique sa résidence. Entrepreneur, M. Paradis.

— x : x : = : x : x —

BUREAU D'ENREGISTREMENT

VENTES

14 août.—Shérif de Québec à la Société de Construction.
 Dame veuve Joseph Lepire à Pierre Nap. Lavoie.
 C. J. L. Lafrance à Pierre Plamondon.
 A. G. Tourangeau *et al.*, à J. B. Piché.
 L. P. Sirois à Lazare Boulanger.
 15 août.—Dation en paiement.—Dame Jos. Ed. Fréchette à Dlle Eliza Allen.
 Dlle Eliza Allen à Ovide Fréchette.
 Succession Chs. St-Michel à William Davis.
 16 août.—Elio Bedard à Norbert Renaud.
 Etienne Tremblay à François Racine fils.
 17 août.—Charles Racine à George Auger.
 18 août.—Philias Durant à Chrysologue Tremblay.
 19 août.—Michel Dunn à James Dunn.—Théodore Kenyer à Elzéar Alain.
 21 août.—Quittance subrogatoire.—Thos. H. Hard à Dame Vve Pierre Dumontier, d'un montant dû par Onésime Chalifour.
 Transport.—Alph. A. Dechaine à Octave Migner d'un montant dû par Dame Didace Leveillé.
 22 août.—Dame Vve James M. Cassels à Philippe Jos. Bazin.
 Quittance.—Henry Swift à P. Jos. Bazin d'un montant dû par Dame Vv John Strang.

OBLIGATIONS

14 août.—Joseph Lippé à Dame Joseph Vermette.
 Jos. Gauthier de Varennes à la Société de Construction.
 15 août.—F. X. Mercier à Gaudioso Royer.
 Xavier Verret à Joseph Renaud.
 16 août.—Geo. G. Jolicœur à The Canadian Mutual Loan and Investment Company.
 Dame Geo. G. Jolicœur à The Canadian Mutual Loan and Investment Company.
 18 août.—Elzéar Huppé à la Société de Construction.
 21 août.—Nap. Frs. Julien à Dame Vve Louis Prévost.
 22 août.—Antoine Drolet à Eusèbe Voyer.
 P. Jos. Bazin à François Kirouac.
 J. F. Golden à Octave Migner.
 Damase Massé à Troféil Dumas.

COMITÉ DE LÉVIS

VENTES

15 août.—Goodlay Benson & Co., à John D. Cameron, d'une somme de \$1500 due par Hubert Paradis, Lévis.—Transfert.
 17 août.—Louis Guay, cultivateur, St-Joseph, à commissaires écoles, \$100.
 18 août.—Etienne Jolin, cultivateur, St-Lambert, à Thomas Labonté, \$100. P. Alexandre Boisvert, Lévis, à Delle Mathilda Craig.—Maringo.
 François Fortier, cultivateur, St-Lambert, à son fils, François Fortier.—Donation.
 20 août.—Ls. J. Demers, marchand, St-Romuald, à Charles Auger.—\$133.34

OBLIGATIONS

16 août.—J. C. Gagné, charrotier, Lévis, à la Société de Construction Permanente de Lévis, \$300.

17 août.—Pierre Guay, charpentier, Lévis, à La Société de Construction Permanente de Lévis, \$300.

21 août.—William Simpson, marchand, Lévis, à Henry Fry & Co., \$2208.46 à 7%.

QUITTANCES

17 août.—Geo. Demers et autres à Alfred Bélanger, forgeron, St-Henri, \$900 d'une vente.

18 août.—Vve J. B. Allen, à Etienne Jolin, cultivateur, St-Laurent, \$165 d'une vente.

20 août.—Joseph Boucher à Germain Lambert, journalier, St-Romuald, \$100 d'une vente.

21 août.—Henry Fry & Co. à William Simpson, marchand, Lévis, \$400 de 2 obligations.

VENTES PAR LE SHÉRIF

ARTIABASKA

Le Crédit Foncier Franco-Canadien, contre Andrew Paterson.

Une terre, No. 1388 du cadastre, dans le 11e rang du canton Inverness, comté de Mégantic, avec bâtisses; le No 1386; la partie S O des Nos 1394 et 1396.

Vente à Sainte-Anastasio de Nelson le 20 octobre. Bref rapportable le 2 novembre.

Olivier Desrosiers, contre Antoine St-Germain.

Un terrain à St Jean de Wickham, 50 acres, No 26 du canton de Wickham, avec maison, laiterie, écurie et autres bâtisses.

Vente à St-Nazaire d'Acton, le 30 août. Bref rapportable le 1er septembre.

Dame Marie Breault *et al.*, demandeurs; contre Charles Henry Hovey Wadleigh, défendeur.

Un emplacement à St-Médard, No 214 du cadastre, canton de Warwick, 52 sur 384 pieds, avec bâtisses; une terre, 8e rang du canton de Kinsey, avec maison et autres bâtisses.

Vente à Saint-Médard de Warwick le 3 septembre. Bref rapportable le 8 septembre.

BEAUCE

Ralph Travis, contre Harry Abbott.

Un lot de terre, 3e rang du township de Ditchfield, 127 acres, avec maison, étable et autres bâtisses; le lot 46, 1e rang du township de Ditchfield.

Vente à Saint-François le 22 septembre. Bref rapportable le 25 septembre prochain.

Linière Tuschereau, contre William P. Lockwood.

Lots miniers de la paroisse de Saint-François.

Vente à Saint-François le 28 août. Bref rapportable le 1er septembre.

CHICOUTIMI

Agésilas Lepage, contre Nap. Doucet.

Un lot de terre, 100 acres, No 45 du 5e rang du canton Ashuapmouchouan, avec maison, grange et étable.

Vente à Saint-Félicien le 24 septembre. Bref rapportable le 29 septembre.

MONTMAGNY -

Georges Boulet contre Charles Abraham Tapp.

Un emplacement partie du No 17, du cadastre de St-Thomas, avec bâtisses.

La corporation de la ville de Montmagny contre Amable et Pamphile Lemieux.

Un emplacement, No 123 du cadastre de Montmagny, avec bâtisses.

Vente à Montmagny le 28 août.

QUÉBEC

Léon Letarte, contre Emélie Bedard.

Le lot No 250, subdivision du No 2102, cadastre de St-Sauveur, située rue Saint-Valier, avec bâtisses.

Vente à Québec le 22 septembre. Bref rapportable le 29 septembre.

Olivier-Edouard Gauvreau, et Jean-Baptiste Elzéar Pelletier, contre Maurice Croteau.

Le No 68, cadastre de Deschambault, comté de Portneuf, avec bâtisses.

Vente à Deschambault le 22 septembre. Bref rapportable le 6 octobre.

L'honorable George Irvine, contre John Strang.

Le No 99, cadastre de la banlieue de Québec, avec bâtisses; le lot 2225, cadastre du quartier St-Pierre, situé rue Sous-le-Fort, avec bâtisses.

Vente à Québec le 22 septembre. Bref rapportable le 1er octobre.

RIMOUSKI

Pierre Zébedé Dubé, contre Paul Cimon.

Une terre, 87 acres, 3e rang du canton Humqui, Nos 45 et 46 du canton Humqui, avec un moulin à scie et ses accessoires et autres bâtisses.

Vente à Saint-Benoît Joseph Labre d'Amqui, le 6 novembre. Bref rapportable le 30 novembre.

SAGUENAY

Joseph Alphonse Lotellier, contre Dame Domithilde Leclerc.

La moitié indivise du lot No 10, cadastre de la Pointe-au-Pic, 40 perches, avec la moitié indivise des bâtisses.

Vente à la Malbaie le 23 octobre. Bref rapportable le 31 octobre.

TROIS-RIVIÈRES

Aaron B. McCrillis, contre Hormisdas Fleury.

Vente à Saint-Joseph de Maskinongé le 20 octobre. Bref rapportable le 12 novembre.

Moïse Chandonnet, contre Onésime Chandonnet.

Vente à Saint-Pierre les Becquets le 24 septembre. Bref rapportable le 1er octobre.

Demandes de position

Nos colonnes sont la place pour ce genre d'annonces.

Tout jeune homme à la recherche d'un emploi, tout homme d'affaires ayant besoin d'employés, sont certains d'atteindre, par la SEMAINE COMMERCIALE, justement le public qu'il leur faut.

HEURES DE LA MARÉE HAUTE

AOUT

Vendredi, 24	11.90	p.m.	11.24	a. m.
Samedi, 25	11.50	"	"	"
Dimanche, 26	0.21	"	0.57	"
Lundi, 27	1.40	"	2.31	"
Mardi, 28	3.20	"	4.06	"
Mercredi, 29	4.46	"	5.17	"
Jeudi, 30	5.44	"	6.11	"
Vendredi, 31	6.35	"	6.56	"

Pour savoir l'heure de la marée haute aux endroits suivants, il faut soustraire les heures suivantes des heures correspondantes à Québec.

Ile Madame	1 heure 12 minutes
Piliers	1 " 52 "
Traverse	2 " 22 "
Kamouraska	2 " 52 "
Pot à l'eau-de-vie	3 " 52 "
Ile Verte	4 " 07 "
Chicoutimi	3 " 30 "

La marée haute au cap à La Roche, 50 milles plus haut que Québec, se fait 3 heures plus tard.

Dernier quartier de la lune, vendredi, 24. à 0.40 a.m.

T. D. Beattie

ENTREPOSEUR et Agent général à commission

Rue Dalhousie, Québec

Conditions d'emmagasinage de 1ère classe franco et en douane. Agent pour la "Johnston Fluid Beef Co." et la "St. Lawrence Starch Co. Limited."

A. S. GARNEAU

A.B., LL.B.,

—AVOCAT—

PERCÉ, Gaspé

LANCLOIS & PARADIS

IMPORTATEURS

QUEBEC

Eaux-de-Vie. Vins et Liqueurs des premières maisons européennes.

Assortiment considérable de CAFÉS, THÉS, EPICES, etc., etc., de qualités indiscutables.

Echantillons sur demande.

Prix défiant toute compétition.

CORRESPONDANCE SOLICITÉE.

CHAPUT Freres

Maison fondée en 1886

10--PLACE D'ARMES--10

MONTREAL

Renseignements commerciaux et contentieux
Renseignements minutieusement contrôlés sur
toutes les maisons de commerce et d'industrie
Canada.

J. P. LEBEL

MARCHAND DE

Farines, Provisions, Produits de la campagne, Lard, Graisse, etc.

Rue des Commissaires et
220 rue St-Paul, MONTREAL

TELEPHONE 1689

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI, 23 AOUT 1894.

Chaussures		Prix en gros			Prix en gros		Prix en gros				
		Hommes.	Garçons.	Enfants.							
Brogans.....		\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0 70	Tabac rose.....	0 32	0 34	Mouton épais... par lb.	0 00	0 45	
Cobourgs.....		0 90	1 10	0 80	0 95	0 70	0 75	Brush kid.....	0 8	0 9	
Split Balmorals.....		0 85	1 10	0 80	1 05	0 70	0 75	Russet pesant.....	0 40	0 50	
Kip.....		1 15	1 40	0 90	1 15	0 80	0 95	" No 2.....	0 20	0 30	
Buff.....		1 20	1 90	1 00	1 40	0 90	0 00	" à seilerie... doz	8 00	9 00	
Veau.....		1 95	3 85	0 00	0 00	0 00	0 00	Imit. veau fr.....	0 60	0 70	
Buff Congress.....		1 25	1 70	0 00	0 00	0 00	0 00	English Oak.....	0 00	0 00	
Veau.....		2 10	3 40	0 00	0 00	0 00	0 00	Rough.....	0 14	0 17	
Split boots.....		1 00	2 15	1 25	1 60	0 00	0 00	Dongola extra.....	0 28	0 30	
Kip.....		1 50	2 90	1 60	1 90	1 25	1 50	" No 1.....	0 18	0 29	
Veau.....		2 75	3 90	0 00	0 00	0 00	0 00	" ordinaire.....	0 10	0 16	
Bottes en feutre. Rou.....		1 50	2 00	0 00	0 00	0 00	0 00	Drogues et produits chim ques			
".....		1 70	2 50	0 00	0 00	0 00	0 00	Acide Tartrique.....	0 32	0 35	
Wigwams.....		0 75	0 90	0 00	0 00	0 00	0 00	Acide Carb. Cryst. Md	0 35	0 40	
A CHEVILLE		Femmes. Filles Enfants.			Balms Begin		PAR DOZ		Acide Oxal.....	0 12	0 15
Split Batts.....		\$9 60 à 0 70	\$0 55 à 0 65	\$0 40 à 0 50	Balms No 1—4 eds mane verni	83 25		Aloués du Cap.....	0 15	0 16	
Split Balmorals.....		0 80	1 05	0 70	0 85	0 50	0 90	Alun..... lbs, 15 c. brls	0 00	0 25	
Kip.....		1 00	1 10	0 85	1 00	0 65	0 70	Sel de soude..... 100 lbs	1 00	1 25	
Buff.....		0 90	1 25	0 80	1 00	0 60	0 70	" concentré.....	2 00	2 50	
Pebble.....		1 00	1 25	0 90	1 00	0 50	0 60	Soda ash.....	2 00	2 50	
Buff Bals, clous en cuivre.....		0 90	1 15	0 90	1 00	0 00	0 65	Bic. de soude.....	2 50	2 75	
A COUTURE		Femmes. Filles Enfants.			Balms No 1—4 eds mane verni		blanc		Soude enstiq..... 60	2 65	3 00
Pebbles Boutonnées.....		1 10	1 30	0 95	1 05	0 60	0 80	Sel d'Epson.....	1 50	1 75	
Buff lustré.....		1 10	1 20	0 95	1 05	0 70	0 80	Compeuse.....	0 90	1 16	
Pebble.....		1 10	1 50	0 80	1 00	0 65	0 80	Chlor. potasse.....	0 25	0 36	
Lustré.....		1 25	1 50	0 80	1 10	0 70	0 85	Souffre poudre.....	2 75	3 50	
Chèvre.....		1 50	1 90	1 20	1 40	0 90	1 15	Souffre canon.....	2 50	3 00	
Veau poll.....		1 30	1 60	1 10	1 30	0 85	1 00	Salpêtre..... par keg	7 50	8 00	
Chevreau français.....		1 80	3 50	1 90	2 50	1 40	1 70	Borax raffiné..... lbs.	0 60	0 10	
Chevreau canadien.....		1 40	1 75	1 20	1 00	0 00	0 00	Camphre allem. par lb	0 60	0 65	
Articles d'assortiment general		Prix en gros			Conserves				Camphre angz.....	0 65	0 70
Allumettes	Prix en gros	Houillon assort. s.....	0 16	0 18	Homards..... par doz.	1 50	1 80	Crème de tartre.....	0 22	0 28	
" "Steamship" \$2 00	0 00	Huile oliv Bartn & G qts.	0 00	7 50	Maquereau..... doz.	1 00	1 00	Garance.....	0 11	0 13	
" "Railroad" 2 00	0 00	" " pints.	0 00	8 50	Eperlan, par doz.....	0 00	0 55	Indigo Madras.....	0 75	1 00	
" "Dom'n esc" 2 00	0 00	" " Possel..... qts.	0 00	2 75	Saumon, par doz.....	1 25	1 30	" Bengal.....	1 50	1 75	
" "Anis" 0 08	0 10	" " pint.	0 00	3 50	Clams, 1 lb tins par doz.	1 40	1 50	Gomme arab ex.....	0 25	0 46	
Barley Pot, qt.....	3 90	Huile d'olive A. Bosc & Cie:		9 60	Huitres.....	1 35	1 50	Ext bois camp.....	0 10	0 15	
" Pearl, qt.....	0 00	Calise de 12 litres.....		9 50	do 2.....	2 00	0 00	Sulf. de cuivre, brls.	0 01	0 08	
Blanc Céruse, 160 lbs.	0 50	48.....		10 00	Temates.....	0 95	0 00	Huile de castor, cuisse	0 08	0 10	
Briques à couteaux, doz	0 35	Unité Clon salad oil, gall.	0 75	0 85	Pêches, 2 lbs.....	2 00	2 25	Quinine.....	0 35	0 45	
Brul. de lampes No 1	0 90	Indigo Madras.....	0 65	0 70	3.....	3 00	3 25	Glycérine.....	0 17	0 25	
" No 2	0 80	Lessive commune..... doz.	0 35	0 37	Poires, 2 lbs tins, doz.	1 75	1 90	Morphine.....	1 90	2 40	
" No 3	0 70	Laveuses.....	1 20	2 25	3.....	2 50	2 80	Opium.....	5 00	5 25	
Bouchons comm., gros.	0 20	Mine Royal Dome..... gros.	1 60	1 65	Fraises.....	1 75	2 00	Brom. Potass.....	0 55	0 60	
Brosses 45, 60, 90, 1.25, 1.40	0 00	Poll Rising Sun grde. doz.	0 00	0 70	Pommes, tins gal.....	3 00	0 00	Acid citrique.....	0 65	0 70	
Bleu Parisien.....	0 11	" petite. doz.	0 00	0 40	3 lbs.....	0 00	1 00	Bichrom Pot.....	0 13	0 15	
Cable coton 1/4 pec., lb.	0 18	" pttl Royal Paste gr. 4	80	0 00	Blé d'Inde, 2 doz.....	1 80	1 90	Strychnine..... oz.	1 00	1 10	
Cable Sisal.....	0 08	" grand.....	80	0 00	Ananas.....	2 25	3 00	Sumac..... lb	0 07	0 08	
Cable Jute.....	0 08	Marinades Morton..... doz.	0 00	2 40	Bluets, 2 lb.....	0 70	0 80	Phosphore.....	0 75	0 90	
Confitures Crosse & C		" Cross & Blackwld. doz.	0 00	3 25	Bluets 3 lb.....	0 85	0 90	Epilectics			
Blackwell.....	2 40	Moutarde Kena et C 1/2 lb.	0 42	0 43	Pois, Mor., 2 lb tins	0 90	0 95	This: 1/2 etc et caddy.			
Cantomille lb.....	0 12	" 1/2 lb.	0 38	0 39	Beuf, 1 lb.....	1 45	0 00	Japon non. com. moy. lb	12	0 20	
Clois ronds.....	0 10	" tins. 4 lbs.	0 75	0 80	2 lbs.....	2 50	0 00	" bon moy. à fin	0 20	0 25	
Canelle lb.....	0 12	Morue désossée..... lb.	0 05	0 06 1/2	14 lbs.....	17 50	0 00	" fin à choisi.	0 30	0 35	
Empois Wte Laundry lb	0 00	Mèches à l'imp No 1, 2, 3, 4, 10	15	20	Langues de beuff b dz.	4 00	0 00	Yug Hyson, com bon	0 15	0 20	
" Lily white Gloss	0 07	Mustades blanches. lbs.	0 65	0 70	2 lbs.....	7 25	0 00	" fin à t. fin	0 30	0 60	
Canada Corn Starch.....	0 00	non blancs. lbs.	0 00	0 90	Beuf salé, 1 lb.....	1 50	1 55	" bon à fin.....	0 30	0 45	
Benson.....	0 07 1/2	Noix, pistaches rôties. lb.	0 08	0 09	2 lbs.....	2 55	2 65	" très fin.....	0 50	0 65	
Eponsettes, doz.....	0 60	" pecans..... lb.	0 08	0 10	4 lbs.....	5 25	5 35	Impérial, may. à bon	0 25	0 33	
Epingles bois, par 5 grs	0 60	" chataignes..... lb.	0 09	0 10	6 lbs.....	8 50	9 00	" fin à très fin	0 37	0 58	
Essences 55, 1.00, 1.50 doz	0 00	Noix, Brésil..... lb.	0 00	0 10	Beuf salé, 2 lb.....	2 50	2 65	Twankay, com. à bon	0 12	0 18	
Essence café \$2, 3.50 doz	0 00	" 1/2 molles..... lb.	0 11	0 12	4 lb.....	5 25	5 35	Oolong.....	0 15	0 00	
Ext bois Campêche 1/4 lb	0 15	" molles..... lb.	0 12	0 13	6 lb.....	8 50	9 00	Congou commun.....	0 12	0 14	
" 1/2 lb	0 13	Noix, Grenobles..... lb.	0 11	0 12 1/2	14 lb.....	18 00	0 00	" bon commun	0 16	0 20	
" lb	0 12	Pruneaux..... lb.	0 00	0 07	Pêches en saux.....	0 75	0 90	" bon à très fin	0 32	0 45	
Ext bois Campêche asst	0 14	Chaudelle Parafine..... lb.	0 12	0 13	Coutures			" très fin.....	0 30	0 45	
Ficelles 3 fils, 30 pds	0 45	Pipes.....	0 60	0 90	Blanc de plb p. keg 25 lbs	1 15	1 30	Impérial, may. à bon	0 25	0 33	
" 40.....	0 60	Pois fends. qt. de 196 lbs.	3 75	0 00	" No 1 100	4 50	5 75	" fin à très fin	0 37	0 58	
" 48.....	0 70	" tins petits imprtés.	0 10	0 15	" No 2.....	4 25	4 50	Twankay, com. à bon	0 12	0 18	
" 60.....	0 85	" tins fins.....	0 15	0 17	" No 3.....	4 25	4 50	Oolong.....	0 15	0 00	
" 72.....	1 00	" tins extra fins.....	0 17	0 19	sec p 100 lbs	5 00	5 50	Congou commun.....	0 12	0 14	
" 100.....	1 40	Canada, doz.....	0 90	1 10	Litharge et minium.....	4 00	4 50	" bon commun	0 16	0 20	
" 6 fils 40 pds.....	1 00	Résine G..... par 100 lb.	0 01	0 00	Rouge de Venise.....	1 50	1 75	" bon à très fin	0 32	0 45	
" 48.....	1 20	Riz J.....	0 00	3 85	Oerc jaune.....	1 25	2 00	Souchong, commun.	0 12	0 00	
" 60.....	1 40	Riz B..... sacs 250 lbs.	0 00	3 60	Blanc Céruse.....	0 40	0 50	" bon.....	0 25	0 00	
" 72.....	1 60	Riz B..... pr 5 sacs.	0 00	3 55	Terre de pipe.....	0 00	0 00	" fin à choisi	0 35	0 50	
" 100.....	2 10	" English style.....	0 00	3 40	Mastic.....	2 00	2 50	" poussiérisé.....	0 00 1/2	0 09	
Gomme arabique..... lb.	0 00	" Pearl Sagou.....	9 04 1/2	0 05	Vert de Paris.....	0 13	0 14	Ceylan.....	0 18	0 25	
Gh. geubre.....	0 20	Riz Patna.....	0 00	0 05	Cutrs			Mocha—Ajoutez 6c pour			
Grasse tins..... 3 lbs	0 00	Riz B..... sacs 250 lbs.	0 00	3 60	Cuir à sem. 1 B.A. p. lb.	0 18	0 19	rôtissage et mouture.	0 24	0 28	
" 5 lbs.	0 00	Riz B..... pr 5 sacs.	0 00	3 55	Cuir à sem. 2 B.A. p. lb.	0 16	0 17	Java.....	0 23	0 28	
" 10 lbs.	0 00	" English style.....	0 00	3 40	Cuir à sem. ordre 1 p. lb.	0 15	0 16	Maracaiho.....	0 20	0 22	
" à roues imp 3 doz.	0 05	Sardines 1/2 canad. boîte.	0 00	0 05	Cuir à sem. ordre 2 p. lb.	0 15	0 16	Jawaique.....	0 18	0 22	
" Diamond..... doz.	0 00	" 1/4 frs.....	0 07 1/2	0 12 1/2	Cuir à sem. ordre 3 p. lb.	0 15	0 16	Rio.....	0 18	0 20	
" Fraser..... doz.	0 00	" 1/2 frs.....	0 12 1/2	0 15	Slaughter.....	0 16	0 18	Plantation Ceylan.....	0 23	0 25	
Graine de n..... lb.	0 03 1/2	" smelts, tins.....	0 04	0 04 1/2	Harnais.....	0 16	0 26	Chlorée.....	0 10	0 13	
" linouluc..... lb.	0 00	Sagou.....	0 05	0 06	Vache cirée mince p. lb.	0 23	0 24	Cassi en matras.....	0 02	0 08	
" canari..... lb.	0 03 1/2	Saux 2 cereles..... doz	1 60	1 70	Vache cirée forte p. lb.	0 18	0 21	Macis arom.....	0 00	1 00	
" chanvre..... lb.	0 04	" 2..... doz	1 90	1 90	Vache sur le grain p. lb.	0 22	0 24	Clou Girofle..... lb.	0 12	0 15	
" Rapé..... lb.	0 00	Sel fin, quart..... 3 lbs.	2 80	3 60	Vache grain écoss. p. lb.	0 28	0 30	Gingembre Jamaïq lb.	0 17	0 25	
" canari paq..... lb.	0 06	" 5 lbs.....	2 75	2 80	Taure française p. lb.	0 60	0 75	" d'Afrique lb.	0 12	0 14	
Huile castor en boites lb.	0 07 1/2	" 7 lbs.....	2 40	2 60	Taure anglaise p. lb.	0 60	0 70	Cannelle.....	0 10	0 12	
" 1 oz.....	0 40	Sel gros livré..... sac.	0 00	0 55	Veau canadien p. lb.	0 40	0 50	Sucriers:			
" 3 oz.....	0 60	Sav bite 1.20 à 1.70	2 20	3 50	Veau français p. lb.	0 45	1 35	Jaunes raffinés.....	0 03 1/2	0 03 3/4	
" 1/2 pts.....	0 00	Soda à laver..... par 100 lbs.	0 90	1 00	Vache fendue moy. p. lb.	0 10	0 15	Boucauts et quarts.			
" pts.....	0 00	" à pâte..... par 112 lbs	2 40	2 50	Vache fendue forte p. lb.	0 10	0 11	Extra moulu..... qts.	0 06 1/2	0 00	
" qrt.....	0 00	Souffre poudre..... lb.	0 03	0 04	Vache fendue pte p. lb.	0 10	0 13	"..... bte.	0 06 1/2	0 00	
		" bâtons..... lb.	0 06	0 04	Cuir verni grané p. pd.	0 00	0 16	"..... qts.	0 06 1/2	0 00	
		Tapioca perlé..... lb.	0 06	0 00	Cuir verni uni p. pd.	0 00	0 16	"..... bte.	0 06 1/2	0 00	
		Tapioca Flake..... lb.	0 06	0 00	Buff cow p. pd.	0 8	0 10	"..... qts.	0 06 1/2	0 00	
					Pebble cow p. pd.	0 8	0 9 1/2	En pou. lre..... qts.	0 04 1/2	0 00	

Prix en gros		qt.
Strops—		
Sirop Redpath tin 21lbs.	0 10	0 00
" " " 8 lbs.	0 00	0 30
" " " quart	0 21	0 50
Melasses—		
Barbade tonne nouv.	0 28	0 30
" terre.....	0 30	0 32
" quart.....	0 00	0 33
Fruits		
Orange, Florid bte 176.	0 00	5 50
" " " 200.	0 00	6 00
" " " 150.	0 00	5 35
" Valence 420.	0 00	0 00
" " 714.	0 00	0 00
" Calif. "Navl" 75	3 00	3 00
" Palerme.....	2 50	2 75
Citrons, Messine.....	4 00	4 50
Noix de Coco, le 100.	4 50	5 00
Figues, layers.....	0 08	0 08 1/2
Raisin Malaga, quart	5 50	6 00
Dattes nouv., lb.	0 05 1/2	0 06
Pommes sèches, lb.	0 07 1/2	0 00
" évaporées, lb.	0 11	0 00
Atocas, brl.	7 00	8 00
Pommes nouvelles.....	2 25	2 75
Bananes régime.....	1 15	1 25
Ananas.....	0 05 1/2	0 18 1/2
Topinambours, brl.	0 00	0 00
Oignons brl.	1 75	2 00
Raisin Imp. layers bte.	1 65	0 00
" Ext loose Mueal.	1 65	2 25
" Imp. Idon Layer	2 00	2 10
" Imperial cabinet	2 20	2 35
" Cluster.....	2 40	4 00
" Fine Dehesa, bte.	3 25	3 90
" Valence.....	0 03 1/2	0 07 1/2
" Corinthe.....	0 03 1/2	0 04 1/2
" Sultana.....	0 04 1/2	0 06 1/2
Fourrages		
Les prix ci-dessous sont pour les peaux, 1ère qualité.		
Castor du printemps, per lb.	4 00	4 50
Castor autom et hiver, lb.	3 00	3 50
Ours noirs sèches p. pièce.	5 00	25 00
" petites " "	3 00	15 00
" " " " "	5 00	7 00
Renard argéte, p. pièce	1 50	65 00
" croisé.....	2 50	5 00
Renard roux.....	1 25	1 40
Loup Cervier.....	1 50	2 50
Marie claire.....	1 00	0 00
Vison Foucé.....	1 00	1 25
" clair.....	0 00	0 75
Loutre.....	9 00	14 00
Rat musqué hiver.....	0 00	0 14
" Aut. & print.....	0 10	0 12
Chat Sauvage.....	0 50	1 00
Bête puante noir.....	0 75	1 25
" varié.....	0 15	0 25
Grains et Farines		
Blés par 60 lbs :		
Manitoba No 1 dur.	0 77	0 78
" " " 2.	0 75	0 76
Avoine nouv 34 lbs.	0 40	0 41
Orge ord. par 48 lbs.	0 55	0 56
Orge à Drèche.....	0 65	0 60
Séjelle par 56 lbs.	0 62	0 65
Mais, droit payé 56 lbs.	0 00	0 70
do ordinaires.....	0 00	0 00
Sarrasin p. 48 lbs.	0 45	0 48
Farines :		
Patent d'hiver.....	3 50	3 70
Patente man.....	3 60	3 75
Sight. Roller.....	2 85	2 90
Extra.....	2 75	2 85
Superfine.....	2 60	2 65
Far. de boulgerap. brl.	3 00	3 03
Fine.....	0 00	2 50
En sac, p 100 lbs.	1 60	1 75
Far d'avoine ord. 93	2 00	2 20
" " granulé brl	4 50	4 60
" de maïs " sac	1 35	1 40
Sou.....	0 00	18 00
Moulée.....	23 00	25 00
Gru.....	20 01	22 00
Avoine roulée en sa.....	0 00	2 30
" " brl.....	4 50	4 60
Bile XXX prep. 3 lb. doz	1 25	0 00
" " " 6 " doz	2 40	0 00
" " " " 3 " 1 15	0 00	0 00
" " " " 6 " 2 20	0 00	0 00

Prix en gros		Hutte	
Huile de morue.....	gl. 0 35	0 40	
" loup-marin raffiné.	0 37	0 40	
" blanche ord.....	gl 0 40	0 45	
Huile de lard extra.	gl. 0 65	0 75	
" de lard No 1.....	gl. 0 65	0 70	
" olive pr machine.	gl. 1 00	1 10	
" à lumière.....	gl. 0 00	1 00	
" de palme.....	gl. 0 00	0 00	
" de lin crue.....	gl. 0 67	0 58	
" de lin bouillie.....	gl. 0 60	0 61	
" de baleine.....	gl. 1 00	2 00	
" de pétrole, p chr.	gl. 0 00	0 10	
" " " p 10 brl.	0 10	0 00	
" " " p 5 brl.	0 00	0 11	
" " " p 1 brl.	0 00	0 11	
Huiles américaines.	5 brls. 0 00	0 16 1/2	
" " " 1 brl.	0 00	0 15 1/2	
" " " 10 brls	0 00	0 17	
Térébenthine brl.....	0 47	0 48	
Laine			
Toison du Canada.....	p. lb. 0 17	0 19	
Arrachée non astrip.	lb. 0 19	0 21	
A extra supère.....	p. lb. 0 22	0 24	
B supérieure.....	p. lb. 0 18	0 19	
Noire.....	p. lb. 0 16	0 18	
Cap de B E grasse.	p. lb. 0 12	0 14	
Australie peignée.....	p. lb. 0 23	0 30	
Matériaux de construction.			
Bois :—			
Frêne 1 à 4 pc. p. m.	22 00	25 00	
Bois carré p. pd. cube.	0 15	0 35	
" blanc 1/2 p. m	10 00	08 00	
" " 1 pc.....	12 00	18 00	
Noyer Noir, culs.....	40 00	00 00	
" 2 qual.....	75 00	90 00	
" 1 qual.....	45 00	110 00	
Cèdre rond.....	p d 0 07	0 10	
" plat.....	0 05	0 06	
" carré.....	0 11	0 12	
Orme tendr, 1 qual.	20 00	28 00	
Orme dur, 1 qual.....	5 00	40 00	
Pruche, 1 à 3 p c.....	9 00	10 00	
Chêne rouge.....	30 00	40 00	
Shipping culs.....	10 00	14 00	
Epinette marchée.....	9 00	10 00	
" culs.....	7 00	8 00	
Charpente, Pin.....	16 00	25 00	
" Pruche.....	15 00	18 00	
" Epinette.....	15 00	25 00	
Lattes.....	1 25	1 75	
Bardeaux Pin No 1.....	2 40	3 00	
" " No 2.....	1 70	2 25	
" Cèdre No 1.....	2 90	3 00	
Brdeaux Cèdre No 2	3 40	0 00	
" " No 3 pm	1 40	1 50	
Aéjon de 1 à 3 p. le pd	22 00	24 00	
Cerisier 1 à 4 pes. le pd	0 08	0 10	
Merisier 1 à 4 pes. le ml	20 00	00 00	
Merier 5 x 8, 6 x 6, 7 x 7,	8 x 8.....	le ml. 20 00	00 00
Erable 1 à 2 pes.....	15 00	00 00	
Noyer tendre 1 à 2 p	25 00	00 00	
Cotonnier 1 à 4 pes.....	40 00	45 00	
Bois blanc 1 à 4 pes.....	18 00	22 00	
Chêne 1 à 2 p, roug.....	25 00	30 00	
" " blanc.....	40 00	00 00	
Pin :			
Pe strib sh' gel. 6 à 16	pm 11 00	12 00	
1 1/2, 1 1/2 et 2 p.....	12 00	0 00	
p. ship. ell sidg.....	15 00	0 00	
1 1/2, 1 1/2 et 2 p.....	0 00	18 00	
p. qual. marc.....	20 00	25 00	
1 1/2, 1 1/2 et 2 p.....	25 00	35 00	
p. nul. ell. strp.....	8 00	9 00	
1 1/2, 1 1/2 et 2 p.....	8 00	9 00	
p. mill. ell. sidg.....	10 00	11 00	
1 1/2, 1 1/2 et 2 p.....	11 00	12 00	
3 pes. mill. cult.....	8 00	10 00	
" c. clair 1 q.....	6 00	0 00	
Tuyaux en grès :			
4 pouces, pr long. de 3 p.	0 45	0 00	
" " " " " " "	0 60	0 00	
" " " " " " "	0 90	0 00	
12 " " " " " " "	1 26	0 00	
15 " " " " " " "	2 10	0 00	
18 " " " " " " "	2 70	0 00	
Coudes ronds :			
4 pouces chacun.....	0 75	5 00	
6 " " " " " " "	1 00	5 00	
9 " " " " " " "	1 75	0 00	
12 " " " " " " "	2 50	0 00	
Tuyaux réduction :			
6 x pouce chacun.....	1 40	0 00	

Prix en gros		Prix en gros	
9 x 6 " " " " " "	1 00	0 00	
12 x 9 " " " " " "	3 75	0 00	
Connection simple, carrée ou fausse équerre :			
4 x 4 pouces chacun.....	0 90	0 00	
6 x 4 " " " " " "	1 50	0 00	
6 x 6 " " " " " "	1 50	0 30	
9 x 6 " " " " " "	2 10	0 00	
9 x 9 " " " " " "	2 10	0 00	
2 x 9 " " " " " "	3 00	0 00	
2 x 12 " " " " " "	3 00	0 00	
Connection double, carrée ou fausse équerre :			
4 x 4 pouces chacun.....	1 40	0 00	
6 x 4 " " " " " "	1 90	0 00	
6 x 6 " " " " " "	1 90	0 00	
9 x 6 " " " " " "	2 75	0 00	
9 x 9 " " " " " "	2 75	0 00	
12 x 9 " " " " " "	4 00	0 00	
12 x 12 " " " " " "	4 00	0 00	
Syphon.			
simp. doub.			
4 pouces.....	1 40	2 00	
6 " " " " " " "	1 90	2 75	
9 " " " " " " "	2 75	3 30	
12 " " " " " " "	4 00	6 00	
Tuyaux à cheminée :			
9 pouces, par pied.....	0 25	0 00	
12 " " " " " " "	0 40	0 00	
Briques, 1re qual. p. mill	7 00	0 00	
" " 2me " " " "	6 50	0 00	
Chaux, mag, p. 100 lb.	0 40	0 00	
Ciment, Portland, p. brl.	2 00	2 35	
Briques à en par mill.	15 00	20 00	
Cuivre			
Cuivre, Lingot.....	p. lb. 0 10	0 11	
" " en feuille.....	0 15 1/2	0 22	
Etain, lingots.....	0 19	0 21	
" " barres.....	0 23	0 24	
Plomb :			
Saumons.....	p. 100 lbs. 2 80	3 00	
Tuyaux.....	5 25	7 50	
Feuilles.....	p. lb. 0 03 1/2	0 04	
De chasse.....	0 06 1/2	0 06	
Zinc :			
Lingots "Spelter".....	0 04 1/2	0 05 1/2	
Feuilles, No 8.....	0 05 1/2	0 05 1/2	
Acier :			
A ressort.....	p. 100 lbs. 2 75	3 00	
A Hesse.....	2 50	2 75	
A bandage.....	2 60	0 00	
A pince.....	3 00	3 25	
Fendu.....	11 00	0 00	
Poule, ordi.....	0 00	0 00	
De mécanique.....	3 25	3 50	
Fer en gueuse : En magasin,			
Siemens.....	p. tonne. 18 50	19 50	
Coltness.....	21 00	00 00	
Calder.....	20 00	00 00	
Langloan.....	00 00	00 00	
Summerlee.....	20 00	20 50	
Gartsherrle.....	20 00	20 50	
Carnbroe.....	19 00	00 00	
Eglington.....	18 50	00 00	
Fer en barres :			
Ordinaire.....	p. 100 lbs. 1 90	2 15	
Affiné.....	2 25	2 50	
De Suède.....	3 75	0 00	
De Norvège.....	3 75	0 00	
Lowmoor.....	5 25	5 50	
Tôle :			
Noire, Nos 10 à 16 lb.	2 50	2 75	
" Nos 17 à 20 " " "	2 25	2 50	
" Nos 20 à 23 " " "	2 25	0 00	
" No 23.....	0 00	0 00	
Galvanisée, No 24.....	0 04	0 00	
" " No 26.....	0 04 1/2	0 05 1/2	
" " No 28.....	0 04 1/2	0 06	
Etamée,			
No 24, 72 x 30.....	0 00 1/2	0 07	
No 26, 72 x 30.....	p. lb. 0 07	0 07	
No 24, 84 x 36.....	0 00 1/2	0 07	
No 21, 84 x 36.....	0 07	0 0	
De Russie, Nor 8, Oct	0 00	0 00	
10.....	0 00	0 00	
Du Canada.....	p. boîte. 2 20	2 35	

Prix en gros		Prix en gros	
Ferblanc :			
Coke I C.....	p. boîte. 3 25	3 45	
Charbon de bois I C	boîte. 3 60	5 75	
Pour chaque X-additionnel, ext.	" 0 75	0 00	
Peuillard :			
A cercler.....	p. 100 lbs. 2 45	2 50	
Double.....	" 2 45	2 50	
Fers et Quincaillerie			
Fers à cheval :			
Ordinaires.....	p. 100 lbs. 3 75	4 00	
Fers à Repasser :			
Par 100 lbs.....	3 20	3 25	
Fiches :			
Coupées, toutes dimen-sions.....	p. 100 lbs.. 3 30	0 00	
Pressées, do 1/2.....	" 4 75	0 00	
" " 5/16.....	" 4 50	0 00	
" " 3/8.....	" 4 25	0 00	
" " 7/16.....	" 3 00	0 00	
" " 1/2.....	" 3 00	0 00	
Escompte, 15 p. c. Galvanisés, extra par 100 lbs. net \$2.50			

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI, 23 AOUT 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Prix d'escompte		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Clous à caisse à tabac :		Cottolenc...seu 20 lbs 0 91/2 0 00		Mariot.....p.gal. 6 50 0 00		Champagne . qts. pts	
1 1/2 pouce, par 100 lbs.	3 40 0 00	"...tin. 10 lbs 0 91/2 0 00		caisse. 12 25 0 00		Gold Lack Sec.....	30 00 32 00
1 3/4 " " "	3 00 0 00	"...tin. 5 lbs 0 91/2 0 00		Sazerac.....fut.gal.04 00 04 50		Louis Ruederer.....	29 00 31 00
2 " " "	3 80 0 00	"...tin. 3 lb. 0 91/2 0 00		"...caisse.09 25 00 00		Arthur ".....	25 00 27 00
2 1/2 " " "	2 80 0 00			Bisquit Dubouché,p.gl. 3 00 4 25		Pommery.....	31 00 33 00
2 3/4 " " "	2 65 0 00			Quantin et Co.....p.gl. 3 00 4 10		G H Mumm & Co.....	31 00 33 00
3 " " "	2 65 0 00			caisse. 0 00 8 50		" Dry Verzonay.....	00 00 00 00
3 1/2 " " "	2 50 0 00			E Pact.....gal. 0 00 03 90		" Extra dry, vin 1884-81.....	00 00 33 00
3 3/4 à 4 1/4 " " "	2 40 0 00			"...caisse. 0 00 08 75		Morizet Sec.....	25 00 27 00
				"...*** " 0 00 15 00		Perrier,Jouet et Co.....	31 00 33 00
				" S O " 0 00 17 00		Dalbec.....	29 00 33 00
				" V S O P " 0 00 19 50		Piper Heidsiek.....	26 00 30 00
				" V V O P " 0 00 23 00		Frémint.....	00 00 26 00
				" 1840. " 0 00 29 00			
				Jockey Club er. bleue cais 7 50		Spiriteux Canadiens, Gal. Imp.	
				"...caisse. 8 75		futs. gals.	
				"...argent VS O. 10 00		Alcool, 65 O P.....	3 35 4 00
				"...or VS O P. 12 00		Spiriteux purs,65 ".....	0 00 0 00
				"...ext. WVSOP. 17 00		" " 25 UP. 1 90 2 00	
				"...bleue gal 3 50		Family Proof, 060.....	
						Vieux Rye, de 4 a 7 ans. 2 25 2 50	
						Calssse Walker Impérial.....	7 00
						" " Club 1886.....	8 50
						Rye Walker 16 Flacons Imp..	7 50
						" " 3 1/2 ".....	8 00
						Picault et Contant. Grosse, doz	
						Elixir pulmonaire Bal-	
						sanique.....\$18 00 \$1 75	
						Biscuits purgatifs pa-	
						risten.....12 00 1 20	
						Pastilles à vers.....15 00 1 50	
						Poudre de conditi, 1/2 lb.	
						7 20 0 80	
						" " 1/2 lb.13 00 1 25	
						" " 1 lb.18 00 1 80	
						Extrait de Jesse, Joseph & Cie.,	
						Propriétaires	
						1 oz London.....doz 00 50	
						2 oz Anchor.....doz 00 90	
						1 oz Flat.....doz 00 75	
						2 oz Flat.....doz 1 50	
						2 oz Square.....doz 1 75	
						4 oz Square.....doz 3 00	
						2 oz Square.....doz 6 50	
						8 oz Round.....doz 2 00	
						8 oz Glass Stopper.....doz 7 50	
						Curafes.....doz 3 50	
						Pony.....gross 7 50	
						S. Medium.....gross 7 00	
						Medium.....gross 0 00	
						Grandes.....gross 10 00	
						Tea Pots.....doz 2 50	
						Specialites	
						Macaroni importé.....lb. \$0 11	
						Vermicelle.....lb. 0 11	
						".....5 lbs. 0 27	
						".....10 lbs. 0 55	
						".....quarts. 0 04 1/2	
						Macaroni.....5 lbs. 0 27 1/2	
						".....10 lbs. 0 55	
						".....quarts. 0 05	
						Spécialités du Dr Ed. Morin & Cie	
						Grosse Doz.	
						Anti-Choléra.....\$21 00 \$2 00	
						Anti-Coryza.....16 00 1 50	
						Lotion Antipellieulaire 30 00 3 00	
						Onguent Miraculeux... 16 00 1 50	
						Pilules Anti-Biliennes... 16 00 1 50	
						Pilules de Viel..... 20 00 1 75	
						Pastilles à vers..... 12 00 1 25	
						Pastilles au chlorate de	
						potasse..... 16 00 1 50	
						Recuperator..... 16 00 1 50	
						Sirop de Tolu, Senega	
						et Gomme d'Epinette 16 00 1 50	
						Sirop Calmant..... 16 00 1 50	
						Sirop de Viel..... 45 00 4 25	
						Spécifq. contre la dys-	
						pepsie, 1/2 bouteilles. 45 00 4 25	
						" " "..... 84 00 8 00	
						Vin à la Créosote de	
						Hêire..... 1/2 b. 45 00 4 25	
						" " "..... 84 00 8 00	
						Vin, Beuf et Fer..... 60 00 6 00	
						Vin de Quinine..... 60 00 6 00	
						Vin au Quinquina 1/2 b. 42 00 4 00	
						" " "..... 82 00 8 00	
						Vin de Pepsine..... 42 00 4 00	
						Extraits ass..... 6 00 0 65	
						Huile à moulins..... 6 00 0 65	
						" à barnals..... 16 00 1 50	
						de Foie de Morue	
						de Norvège, No 1 6 oz 1 40	
						" No 2 6 oz 1 20	
						Terreneuve, 6 oz... 1 10	
						Poudre de Condition... 7 00 0 75	
						Sedlitz..... 1 25 0 15	

SES SUCCÈS NE COMPTENT PLUS SES AVANTAGES NE SE SURPASSENT PAS



Il y a quelques jours, nous recevions une lettre de madame M. Méthot, de St-Roch des Aulnaies, nous racontant les bienfaits retirés de l'emploi du SIROP VEGETAL DE VIEL. Mais, comme sa lettre ne nous donnait pas tout ce que nous voulions savoir concernant les détails de sa maladie, nous primes la liberté de lui écrire, et voici ce que nous répondit Mme Méthot :

Dr ED. MORIN & CIE, Québec,

Messieurs,
Je me fais un plaisir de vous détailler les maladies qui m'ont fait souffrir pendant si longtemps, et que je n'ai pu réussir à guérir qu'en faisant usage de votre remède, le SIROP VEGETAL DE VIEL. Depuis environ deux ans, ma digestion se faisait bien mal, je ne pouvais manger que très peu de choses, et encore il fallait qu'elles fussent très légères. Jamais je ne pouvais prendre un repas de viande le soir, sans éprouver des maux de tête violents, des points dans l'estomac et des douleurs par tout le corps. C'était bel et bien la dyspepsie dont je souffrais, et elle ne faisait qu'augmenter de violence tous les jours.

A ma dyspepsie vint s'ajouter la constipation, maladie cruelle et ennuyeuse s'il en fut. Je ne pouvais presque pas dormir, les vents m'étouffaient et ce n'est qu'à force de marcher que j'éprouvais un peu de soulagement, ou si peu que ça ne valait pas la peine d'en tenir compte. Mon mari, ayant été à Québec, acheta une bouteille de SIROP VEGETAL DE VIEL, espérant que ce remède pourrait me faire du bien. J'en fis usage et je ressentis de suite un mieux sensible. Ma bouteille n'était pas encore vide et j'étais revenue aussi bien qu'autrefois. Il y a plus de deux mois de cela, je n'ai fait depuis aucun usage de remède et continue à me bien porter. Je crois sincèrement que c'est à votre remède que je dois ma guérison radicale.

Croyez-moi, Messieurs,

Votre dévouée,

Mme M. METHOT, St-Roch des Aulnaies.

VENTE EN GROS chez

DR. ED. MORIN & CIE

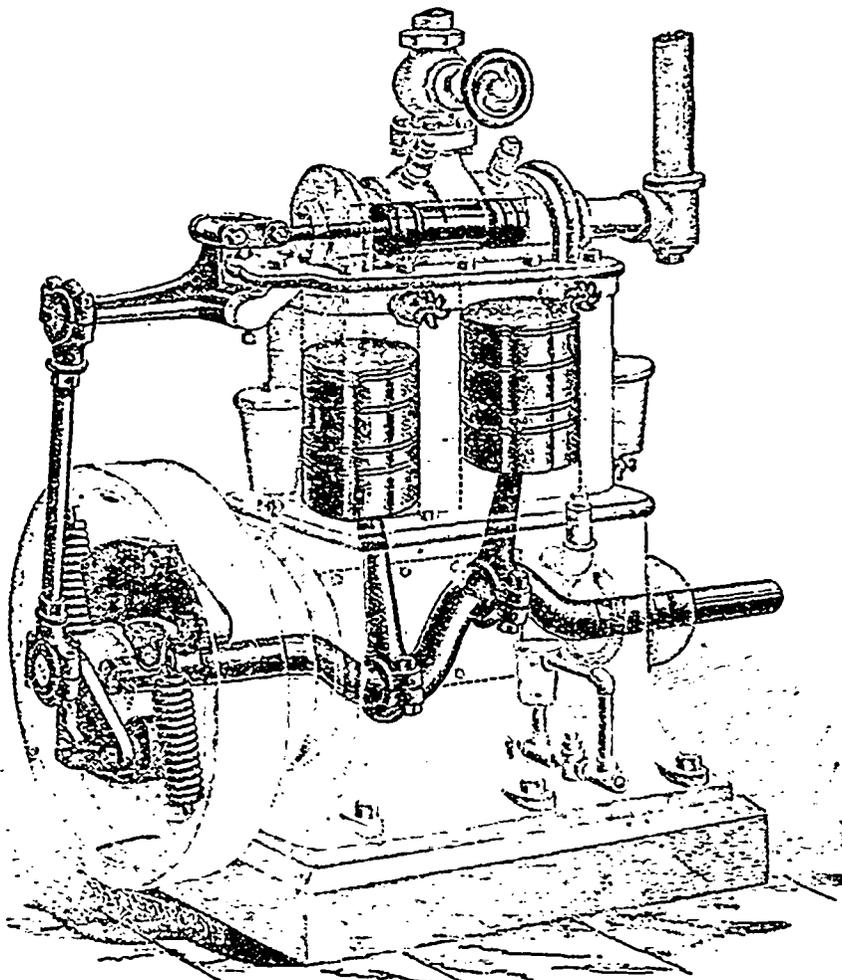
PHARMACIENS EN GROS
48, Rue St-Pierre, Québec

L'engin Westinghouse

Machine à vapeur parfaite, la plus économique et la moins dispendieuse

LES PLANEURS "MCGREGOR"

sont les meilleurs outils connus pour le prix



LA CENTRIFUGE IMPERIALE N'EST PAS BATTUE
TOUTES ESPECES DE MACHINES AMELIOREES

VIDAL, FILS & CIE

97-99-101, RUE ST-PAUL

QUEBEC.